



**CENTRE CULTUREL**  
BRAINE-L'ALLEUD

# CONTRAT-PROGRAMME

2020-2024



DEMANDE DE RECONNAISSANCE  
D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION  
DES ARTS DE LA SCÈNE – DOSSIER N°3/3

DÉPÔT 30 JUIN 2018

**Le Centre culturel sollicite la subvention liée en application de l'Article 33 § 1<sup>er</sup>, 1° de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels :**



# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	3
1. CONTACTS DE L'OPÉRATEUR.....	5
2. INFRASTRUCTURES DE L'OPÉRATEUR (D – ART. 32, §1 <sup>ER</sup> , 3 <sup>O</sup> , A, ET 8 <sup>O</sup> ; AR – ART. 19, §1 <sup>ER</sup> , 3 <sup>O</sup> ET ART. 33).....	5
3. ÉQUIPES PERMANENTES (D- ART. 32, §1 <sup>ER</sup> , 3 <sup>O</sup> , B ET C ; AR, ART. 19, §1 <sup>ER</sup> , 4 <sup>O</sup> ET ART. 33, §1 <sup>ER</sup> , 2 <sup>O</sup> , D ET 3 <sup>O</sup> , E). .....	7
4. OPPORTUNITÉ DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE (AR - ART. 16, 2 <sup>O</sup> ).....	9
5. PROJET DE DIFFUSION ARTISTIQUE.....	11
6. TYPES ET VOLUME DE LA PROGRAMMATION PROJETÉE. ....	15
7. ACCUEILS EN RÉSIDENCE (D - ART. 32, §1 <sup>ER</sup> , 8 <sup>O</sup> ).....	18
8. TRAVAIL DE MÉDIATION ( <i>PARTICIPATION À LA DIVERSITÉ ET À L'ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE</i> ) 22 AR – ART. 16, 1 <sup>O</sup> .....	22
9. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ET EXAMEN DE LA FAISABILITÉ DU PROJET.....	25
10. ANNEXES .....	26



## 1. Contacts de l'opérateur

### 1.a. Responsable du projet de diffusion en arts de la scène

- Mme
- Nom : GLIBERT
- Prénom : Elodie
- Numéro de téléphone : 02/854.07.30
- Numéro de GSM : 0477/31.42.19
- Adresse courriel : direction@braineculture.be

### 1.b. Responsable technique

- Mr
- Nom : MICHIELS
- Prénom : Jean-Raphaël
- Numéro de téléphone : 02/854.07.30
- Numéro de GSM : 0475/36.50.80
- Adresse courriel : regie@braineculture.be

## 2. Infrastructures de l'opérateur (D – art. 32, §1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup>, a, et 8<sup>o</sup> ; AR – art. 19, §1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup> et art. 33)

### 2.a. Salle(s) de spectacle :

- Description de l'infrastructure d'exploitation (lieu(x) d'exploitation artistique).

**SALLE CCBA** (Salle de spectacle principale)

En gestion propre - **OUI**

- Jauge : variable entre 152 à 283 places assises.  
360 places debout

- Dimension plateau :

**Formule Jauge 283 places assises et 350 places debout**

Ouverture : 8 mètres (cadre de scène)

10 mètres (mur à mur)

Profondeur : 7,80 mètres (cadre de scène – mur lointain).

Hauteur : 4,5 mètres (sous grill).

**Formule 152 places assises:**

Ouverture : 10 mètres (cadre de scène)

10 mètres (mur à mur)

Profondeur : 8,5 mètres (cadre de scène – mur lointain).

Hauteur : 6,5 mètres (sous grill).

- Loges : 2 loges
- Équipement technique : Cf. Annexe n°1 : Fiche technique salle de spectacle CCBA.



### 3. Équipes permanentes (D- art. 32, §1<sup>er</sup>, 3°, b et c ; AR, art. 19, §1<sup>er</sup>, 4° et art. 33, §1<sup>er</sup>, 2°, d et 3°, e).

Précisez comment votre équipe en charge de l'action spécialisée de diffusion des arts de la scène est constituée et mentionnez le **nombre de personnes** assumant une fonction et les **ETP annuels** que cela représente. Si certaines personnes assument plusieurs tâches, il faut répartir l'encodage tant dans la colonne « nombre » que la colonne « ETP ».

Exemple. Un travailleur mi-temps affecté à la réservation téléphonique (80% de son temps) et pour 20% à la billetterie sera identifié comme suit :

	Fonction	Nombre	ETP annuel
Accueil	Réservation	0,8	0,4
	Personnel de billetterie	0,2	0,1
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>0,5</b>

	Fonction	% Temps de travail (personnel permanent - CDI salariés ou mis à disposition)	Nombre (personnel non permanent : CDD, vacataires, étudiants, ...)	ETP annuel
Responsable(s) du projet de diffusion et/ou de la programmation	Programmateur TP	25%		0,25 ETP
	Programmateur JP	70%		0,59 ETP
	Programmateur EI	20%		0,16 ETP
	<b>TOTAL</b>	<b>3 personnes</b>		<b>1ETP</b>
Personnel(s) technique(s) (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière, ...)	Éléments conditionnels	Directeur Technique	75%	0,75ETP
		Régisseur	75%	0,75ETP
		Stagiaire Régie IFAPME	50%	0,5ETP
		Stagiaire Régie IFAPME	50%	0,5 ETP
		<b>TOTAL</b>	<b>4 personnes</b>	
Personnel en charge de la médiation (animation, ...)	Éléments	Animation/médiation	35%	0,35 ETP
		<b>TOTAL</b>	<b>2 personnes</b>	

<b>Communication</b> (attaché de presse, ...)	Chargée de Communication/graphiste	80%		0,4ETP
	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>		<b>0,4</b>
<b>Accueil des publics</b> (réservation, billetterie, ouvreur...)	Réservations spectacles + Billetterie + Administration COM	80%		0,64 ETP
	Accueil (Equipe)	10%		0,10
	Entretien	2		1ETP
	<b>TOTAL</b>	<b>3,10 personnes</b>		<b>1,74ETP</b>
<b>Gestion Financière</b> (comptable)	Comptabilité	75%		0,60ETP
	<b>TOTAL</b>	<b>1 personne</b>		<b>0,60ETP</b>
<b>Total personnel</b>		<b>13,10 personnes</b>		<b>6,59ETP</b>
<b>Total personnel CCBA Hors Mise à disposition</b>				<b>4,09ETP</b>

#### 4. Opportunité de la demande de reconnaissance (AR - art. 16, 2°)

**4.a. Indiquez les communes qui constituent votre territoire de projet (cf. D – art. 18) :** Braine-l'Alleud (Braine-l'Alleud, Lillois, Ophain - Bois-Seigneur-Isaac)

**4.b. Présenter un argumentaire sur l'opportunité de votre demande de reconnaissance d'une action spécialisée de diffusion des arts de la scène notamment en termes de développement culturel<sup>1</sup>, prenant en compte le contexte de votre territoire de projet, et l'existence sur celui-ci, ou à proximité, d'autres opérateurs de diffusion ou de création dans le domaine des arts de la scène - centre culturel, théâtre, structure chorégraphique, opérateur musical, etc – (cf. AR – art. 19, 1°).**

La commune de Braine-l'Alleud fait partie de la zone périurbaine bruxelloise. Elle est située à l'extrême nord du Brabant wallon et à 20 kilomètres au sud de la capitale.

Braine-l'Alleud est intégrée dans la mouvance métropolitaine bruxelloise, ce qui la place dans une position d'actrice au sein de ce vaste espace géographique. Elle est confrontée à de complexes enjeux territoriaux entre identité locale, qualité de vie et dynamique métropolitaine.

La population de la commune est en constante évolution dans le cadre de ce processus de périurbanisation depuis les années '50 (décongestionnement démographique de l'agglomération urbaine bruxelloise au profit de sa périphérie verte).

Braine-l'Alleud est la commune la plus peuplée du Brabant-wallon (39.830 habitants répartis sur 52.12 km<sup>2</sup>), devançant Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Waterloo.

En s'affirmant comme un lieu de diffusion et d'aide à la création reconnu avec une offre culturelle de proximité, le Centre culturel de Braine-l'Alleud répond aux enjeux territoriaux d'identité locale, de qualité de vie et de dynamique communale.

Pour avoir son existence propre en tant que commune périurbaine, ne pas être considérée et vécue comme une ville dortoir à proximité de Bruxelles, il est en effet important que la ville puisse offrir une vaste programmation de diffusion des arts de la scène à destination des différents publics cibles, et d'accompagner ceux-ci dans la réflexion et leur émancipation à travers le temps.

Tout au long de sa saison, le Centre culturel invite tout autant le spectateur dans sa salle qu'il va à la rencontre du spectateur là où il se trouve (programmation gratuite dans l'espace public et programmation scolaire), et lui donne envie de découvrir d'autres formes de spectacles qui étonnent, interrogent, et émancipent le spectateur.

La vie associative et culturelle est riche et multiple à Braine-l'Alleud : parmi les 350 associations actives sur le territoire, une centaine sont des associations dont l'objet social est culturel.

Ses représentants les plus importants sont les 17 écoles maternelles et primaires, et les 4 écoles d'enseignement secondaire général, technique et professionnel (+/- 10.000 élèves).

La commune est également un pôle d'expérimentation artistique et culturel affirmé et confirmé par les institutions culturelles reconnues : l'École des Arts (1200 élèves), l'Académie de Musique « Yolande uyttenhove » (1500 élèves), la Bibliothèque et la ludothèque communales (catégorie 3), la Maison de Jeunes « Le Prisme (catégorie 1), la Médiathèque locale (gérée par le Centre culturel de Braine-l'Alleud), et les Centres d'expression et de créativité : les Ateliers Bouldegum (théâtre), les Ateliers Tripatouille (arts plastiques et théâtre) et Arti'zik (Musique et théâtre).<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> La Commune a d'ailleurs le projet de construire un nouveau bâtiment pour le centre culturel doté de deux salles de spectacle sur le site du pôle artistique et culturel de de l'Académie de musique et de l'École des arts.

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud est cependant l'unique opérateur de diffusion reconnu dans le domaine des arts de la scène sur son territoire. Les structures de diffusion les plus proches sont le Centre culturel de Waterloo, la Chapelle musicale Reine Elisabeth et le Centre culturel de Nivelles. Ils accueillent tous les trois un autre public, et proposent une autre programmation (très grandes jauges). Depuis 2015, un partenariat promotionnel est établi entre les trois centres culturels pour élargir les propositions artistiques et favoriser la circulation des publics dans nos structures.

Le Centre culturel dispose de deux salles de spectacles :

- La salle du Centre culturel est située à 200 mètres de la gare et du centre de la ville, et peut accueillir jusqu'à 267 spectateurs assis/350 spectateurs debout. Elle est entièrement dédiée à la diffusion des arts de la scène.  
Polyvalente et modulable, elle offre un rapport de proximité excellent pour les petites jauges qui sont privilégiées dans notre programmation. Les spectateurs sont proches des artistes, et de ce qu'ils vivent sur scène.
- La salle « 1<sup>er</sup> PAS » est située dans l'Académie de musique, à 1 km de la gare, et peut accueillir 110 spectateurs assis. Celle-ci accueille essentiellement des compagnies théâtrales en résidence. Notre public est régulièrement invité à y découvrir des spectacles en cours de création.

**Le Centre culturel, doté de ses deux salles de spectacles, s'affirme comme lieu de diffusion culturelle de proximité.**

**Pour répondre aux enjeux territoriaux d'identité et de dynamique locale, le CCBA développe une action spécialisée de diffusion des arts de la scène qui**

1. Met en lumière la création artistique scénique nationale et internationale, en accordant une attention particulière aux artistes issus de la FWB.
2. Divertit, fait découvrir et sensibilise aux mediums d'expression ; fait réfléchir et crée le débat, suscite un partage d'émotions et renforce des liens de solidarité.  
Pour cela, le CCBA assure une diversité dans ses choix de programmation, tant au niveau des disciplines, que des formes et des thématiques proposées.
3. Incite son public à s'investir dans un rôle de « spectateur actif »  
Pour cela, le CCBA crée des espaces de dialogue et de réflexion, des espaces d'expérimentation et de créativité qui permettent aux spectateurs de s'approprier des éléments constitutifs des langages artistiques employés dans les différents spectacles
4. Encourage les habitants à (ré)investir le territoire sur lequel ils habitent, en favorisant les sorties culturelles locales.
  - Les tarifs des spectacles sont démocratiques (article 27, abonnements, préventes, tarifs groupes et préférentiels).
  - Le CCBA entretient des partenariats avec le tissu associatif local qui travaille avec un public éloigné du processus actif de la culture.
  - Le CCBA organise des événements culturels et artistiques entièrement gratuits dans le centre de la ville (Festival des Arts de rue, les Féeries de Noël)

La programmation des arts de la scène développée par le Centre culturel de Braine-l'Alleud reflète la diversité de ses publics :

- La programmation scolaire s'adresse aux milieux d'accueil de la petite enfance, aux 21 écoles de la commune, à l'école de l'hôpital Chirec et à 4 écoles francophones des communes limitrophes (Rhode-Saint-Genèse, Uccle et Linkebeek) qui n'ont pas accès à une offre culturelle francophone à proximité de leur établissement. Les écoles ont beaucoup de plaisir à développer une pratique culturelle sur le territoire, grâce aux relations fidèles qui les lient au Centre culturel.
- La programmation Jeune public favorise les sorties familiales (24 % des brainois sont mineurs, 39% des adultes brainois vivent avec un/des enfant(s))
- La programmation Tout public (Adulte et Senior) vise 54% de la population âgée entre 20 et 64 ans, et 22 autres % de plus de 65 ans.  
(pour information, 27% des Brainois vivent en couple sans enfants et 28 % vivent seuls).
- La programmation au cœur de l'espace public touche une tranche de la population éloignée du processus actif de la culture.

## 5. Projet de diffusion artistique

**En référence à l'objectif fixé à l'article 13, alinéa 2 du décret, visant la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue, décrivez les lignes de force du projet de diffusion que vous défendez pour la durée de votre contrat-programme :**

- 1. En application, de l'article 32, 5°, du décret, précisez si vous le construisez seul ou en collaboration avec un ou plusieurs centres culturels dont l'action culturelle est reconnue et/ou avec des opérateurs reconnus (cf. prise en compte des spécificités, programmation et calendrier concerté, programme et outils de promotions communs aux différentes structures, ...).  
Détaillez l'objet et les modalités de mise en œuvre des collaborations et des synergies projetées (joindre la(les) convention(s)).**

Le Centre culturel construit son projet de diffusion en toute autonomie.

Il collabore avec le Festival musical du Brabant wallon et les Mercredis de la Musique (Asbl de l'Académie de Musique) sur ses projets de musique classique, et le CCBW sur le festival de cirque « En l'air ».

Ces collaborations se reconduisent sans conventions et portent sur :

- Le choix des spectacles
- Les supports de communication
- Le temps de travail partagé
- Un investissement financier partagé

Le Centre culturel inclue également deux spectacles programmés par les Centres culturels de Nivelles (grande scène) et de Waterloo (art chorégraphique) pour élargir les propositions de spectacles et favoriser la circulation des publics.

- 2. Identifiez les lignes artistiques qui orientent votre programmation, notamment en rapport aux formes d'expressions artistiques contemporaines. Explicitiez comment elles rencontrent les objectifs déterminés dans le cadre de l'action culturelle générale. Donnez des exemples d'artistes, de compagnies, de groupes ou d'ensemble représentatifs de vos lignes artistiques.**

**Explicitement comment votre programmation valorise et intègre l'ensemble des domaines d'expression artistique définis par le décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et par le décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène, et la manière dont elle intègre des spectacles ou des artistes bénéficiant d'un soutien de la Communauté française.**

### **Les lignes artistiques de la programmation du CCBA :**

#### **Un projet accessible, intime et sensible**

Trois critères structurent l'ensemble du projet de diffusion du Centre culturel

##### **1. Accessibilité**

Accompagnement des publics dans la durée, dans la réflexion et dans l'émancipation

Pour sensibiliser et faire participer les populations à son action spécialisée de diffusion des arts de la scène, le Centre culturel facilite l'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique et intellectuel à la culture.

Le Centre culturel permet également aux spectateurs de participer activement à la vie culturelle et aux pratiques culturelles par la mise en place d'espaces de dialogue qui visent à susciter le débat, et développer l'esprit critique. Le CCBA organise également des espaces d'expérimentation et de créativité permettant aux spectateurs de s'approprier les éléments constitutifs des langages artistiques employés dans les différents spectacles, et de trouver des moyens d'expression qui leurs sont propres.

##### **2. Intimité**

Une proximité qui rassemble artistes et spectateurs

Le Centre culturel privilégie les jauges à dimension humaine dans sa programmation. Les spectateurs sont proches des artistes, et de ce qu'ils vivent sur scène.

Cette proximité garantit une belle qualité d'écoute et de visionnement. Elle renforce le plaisir lié au visionnement d'un spectacle et incite les spectateurs à participer activement à la vie culturelle.

Dans la mesure de la qualité artistique de leurs propositions scéniques, le CCBA met en valeur les artistes professionnels habitant la commune dans sa programmation, et soutient de cette manière les compétences intrinsèques au territoire.

##### **3. Sensibilité**

Ouverture vers l'imaginaire

A travers l'imaginaire, le Centre culturel entend faire découvrir un patrimoine artistique et intellectuel.

Les univers singuliers des différentes propositions scéniques offrent la liberté à leurs spectateurs de recevoir et de ressentir par l'imaginaire.

Celui-ci distille de l'énergie pour se questionner, s'étonner, et repenser son rapport au monde.

A travers le plaisir qu'il provoque, il conduit à la liberté et au respect d'autrui.

Le Centre culturel distingue, dans sa programmation, un axe scolaire, un axe familial et un axe adulte :

A travers sa programmation scolaire, le Centre culturel va à la rencontre du spectateur là où il se trouve. Il ne s'agit pas de proposer des moments pédagogiques, mais des moments sensibles, qui visent à émanciper son public à travers l'imaginaire, l'étonnement et le questionnement.

Le CCBA propose à son réseau scolaire des spectacles de danse, de théâtre, de cirque et d'arts forains, de musique classique et non classique.

Public ciblé : le réseau professionnel de la petite enfance, 17 écoles maternelles et primaires (+écoles hors commune) et 4 écoles secondaires.

A l'intention de son public familial, le Centre culturel programme des spectacles de danse, de théâtre, de marionnettes, de cirque, d'arts forains et de rue, de musique classique et non classique.

- Le festival des Arts de rue et les Féeries de Noël sont des événements entièrement gratuits, organisés dans l'espace public. Organisés au cœur de la ville, ces événements vont à la rencontre du citoyen lambda et touchent un public parfois fragilisé. L'objectif sous-jacent aux propositions scéniques programmées dans le cadre de ces événements est de donner du plaisir et l'envie au public de découvrir d'autres formes de spectacles qui étonnent, interrogent, et émancipent.
- Le CCBA organise sa saison artistique familiale dans sa salle de spectacle principale ; une saison équilibrée, tant du point de vue de l'âge des publics qu'elle accueille (de 0 à 14 ans), que du point de vue des formes d'expressions artistiques contemporaines proposées. La saison inclut au moins un spectacle étranger (volonté d'ouverture vers l'international), et mêle propositions grands publics et spectacles audacieux.

La saison culturelle adulte du CCBA est essentiellement théâtrale, mais inclut chaque année une forme circassienne et deux spectacles de musique (classique ou non). Le CCBA met également le patrimoine musical (non) classique en avant par son partenariat avec l'Académie de Musique (programmation de concerts classiques dans les salles de spectacles de l'académie), et sa programmation musicale dans le cadre d'événements organisés gratuitement dans l'espace public (Féeries de Noël).

### **Les liens entre les lignes artistiques et les objectifs déterminés dans le cadre de l'action culturelle générale du CCBA**

Le projet de diffusion accessible, intime et sensible du Centre culturel affirme l'existence propre de BI'A en tant que commune périurbaine. Il répond à ses enjeux territoriaux d'identité locale, de qualité de vie et de dynamique métropolitaine.

Il met en valeur la création artistique professionnelle locale, belge francophone et internationale.

Les spectacles programmés ouvrent les spectateurs à des univers artistiques singuliers et à des nouveaux points de vue. Ils permettent d'explorer le champ des possibles dans l'imaginaire individuel et collectif du public. Il s'agit, à travers le plaisir et le partage d'émotions, de favoriser des liens humains

et chaleureux. Rêver la vie et imaginer pour elle des solutions, en s'autorisant à dépasser ce qui est possible. En déconstruisant et réinventant le monde, le spectateur devient acteur de son devenir.

### Programmation scolaire

Le Centre culturel est reconnu comme un partenaire culturel de choix muni d'une connaissance empirique des caractéristiques et enjeux de l'environnement scolaire de la commune. Pour le CCBA, programmer un spectacle à destination des écoles est avant tout la mise en place d'un projet de collaboration entre les compagnies, les écoles et le Centre culturel.

En maternelle et en primaire, les enfants viennent au Centre culturel pour découvrir des langages sensibles, interpeller en suscitant de l'émotion, avoir du plaisir, développer une capacité à avoir un regard singulier sur le monde qui nous entoure et avoir des moments de partages en dehors de la transmission de savoir avec l'enseignant.

En secondaire, la programmation est le fruit d'un échange entre les propositions du CCBA et des enseignants. Un des objectifs sous-jacents est d'appuyer, de définir le Centre culturel comme un lieu de diffusion local en sus des grands lieux de diffusion de la capitale.

### Programmation adulte et familiale

Le Centre culturel confirme sa place de commune périurbaine en programmant autant de propositions « grand public » que des spectacles plus pointus avec une attention réservée à l'émergence, l'expérimentation, l'ouverture et la singularité des formes et des propos.

Elle encourage les habitants à (ré)investir le territoire sur lequel ils habitent en proposant des plans tarifaires démocratiques (partenariats avec le tissu associatif local qui travaille avec un public éloigné du processus actif de la culture), en créant un espace d'accueil convivial avant et après les spectacles, et en permettant la rencontre et l'échange entre les artistes et les citoyens (espaces de dialogue et de réflexion)

Elle répond à ses enjeux territoriaux d'identité locale, de qualité de vie et de dynamique métropolitaine en mettant en valeur la création artistique professionnelle locale.

### Des exemples de compagnies

Les Cie Chaliwaté, Théâtre de poche, Les Argonautes, Zidani, Bruno Coppens, TTO, Les karyatides, Michèle Nguyen et Théâtre pépites (Axe de programmation adulte)

Le Théâtre du papyrus, Cie 3637, Théâtre des 4 mains, Tof théâtre, théâtre de la Guimbarde, cie Arts et couleurs, La bulle à sons, Cie Dérivation, André Borbé, les Royales marionnettes, Cie des Bonimenteurs (Axe de programmation familial et scolaire)

La Cie des Bonimenteurs, Les Royales marionnettes, la Cie du Tarmac, Cie Vivre en Fol, Laurent Piron, Carré curieux, Les Petits bars et Lady Cocktail (Axe de programmation des Arts de Rue)

sont représentatives des lignes artistiques (accessible, intime et sensible) de la programmation du Centre culturel

### **La programmation du CCBA intègre des spectacles ou des artistes bénéficiant d'un soutien de la Communauté française**

95% du projet de diffusion du Centre culturel met en valeur le patrimoine belge de la création en arts de la scène (francophone, germanophone, néerlandophone). Plus de 90% de sa programmation est une vitrine des artistes et compagnies bénéficiant d'un soutien de la FWB. Afin de rester ouvert sur la diversité et les cultures, le CCBA porte aussi un vif un intérêt aux propositions artistiques étrangères.

Dans le cadre de la programmation scolaire maternelle, primaire et du degré inférieur de l'enseignement secondaire, 70 % des spectacles programmés valorisent l'ensemble des domaines d'expression artistique définis par le décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

Le Centre culturel n'arrête pas sa programmation en fonction du quota organisateur qu'elle reçoit dans le cadre du programme « Spectacles et chansons à l'école ». Un quart des spectacles issus du décret du 13 juillet 1994 est programmé sans la subvention Théâtre à l'école.

La saison scolaire du degré supérieur de l'enseignement secondaire est essentiellement théâtrale, et bénéficie généralement d'intervention financière d'aide à la diffusion scolaire hors quota. 90 % des spectacles proposés, proviennent du catalogue Art et vie et non du catalogue « Spectacles à l'école ».

Le CCBA propose à son réseau scolaire des spectacles de danse, de théâtre, de théâtre d'objets et de marionnettes, de cirque et d'arts forains, de musique classique et non classique.

85 % de la programmation tout public valorise les domaines d'expression artistique définis par le décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

Le Centre culturel n'arrête pas sa programmation en fonction du quota organisateur qu'elle reçoit dans le cadre du programme « Art et vie ». Chaque année, 10 à 20% des spectacles sont programmés sans l'intervention Art et vie.

A l'intention de son public familial, le Centre culturel programme des spectacles de danse, de théâtre, de théâtre d'objets et de marionnettes, de cirque, d'arts forains et de rue, de musique classique et non classique.

Le Centre culturel inclut également une création d'arts chorégraphiques programmée par le Centre culturel de Waterloo dans sa saison Tout public adulte pour élargir les propositions de spectacles.

## **6. Types et volume de la programmation projetée.**

(Cf. : Article 32, §1<sup>er</sup>, 5°, 6°, 7°, et §2 du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ; Article 19, §1<sup>er</sup>, 2° et article 33, §1<sup>er</sup>, 2°, a, et 3°, a, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels).

8 a. En moyenne annuelle sur la durée du contrat-programme, indiquez dans le tableau ci-après, par domaine (genre) artistique (théâtre, théâtre action, théâtre jeune public, danse, Arts forains, cirque, spectacles de rue, musique classique, musique contemporaine, musiques non classiques – rock, chanson

française, musique du monde, jazz, rap, electro, ...), le volume de votre projet de programmation hors festival éventuel.

Domaine artistique	Nombre de spectacles	Dans les infrastructures du centre culturel (oui-non)	Chez un des partenaires identifié au titre 6 supra. (le nommer)
Théâtre	13	Oui	
Théâtre jeune public (Famille/TP)	10	Oui	
Théâtre jeune public (scolaire)	40	Oui	
Art de rue	12	Oui	
Musique classique	6	1 CCBA + 5 ACA Musique	Partenariat avec l'asbl de l'Académie de Musique
Musique du monde	5	oui	
Rock, pop, électro	5	oui	
Cirque	1	Oui + CCBW	
Danse	1	Non	Partenariat cc Waterloo
Musique Amateur	5		
(Ajouter des lignes)			
<b>Total</b>	<b>98</b>		

8 b. A titre indicatif, détaillez le projet de programmation générale (de la saison qui suit le dépôt de votre dossier), planifiée dans le cadre de votre action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.

Il doit être exemplatif du projet de diffusion artistique présenté au titre 7 supra, et permettre d'apprécier s'il comprend une majorité de spectacles ou d'artistes, toutes disciplines confondues, soutenus par la Communauté française en application du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

<b>Saison 2018-2019</b>							
Artiste ou Cie	Titre du spectacle	Discipline	Tout public / Scolaire	Dates (JJ/MM) ou période	Nbre de repré- s.	Lieu : infra du CC (oui/non)	Lieu : partenaire du CC (oui/non)
Peek-a-boo	A knock out comedy	Cirque	TP	9/09/2018	1	OUI	
DROM		Fanfare	TP	9/09/2018	2	OUI	
Cie Balancetoi	Trois têtes et un chapeau	Cirque	TP	9/09/2018	1	OUI	
Cie Alta Gama	Adoro	Cirque	TP	8/09/2018	1	OUI	

Les bonimenteurs	Les lecteurs publics	Théâtre de rue	TP	9/09/2018	3	OUI	
Andreeanne Thiboulot	Hoopelaï	Acrobatie	TP	8/09/2018	1	OUI	
Cie Orange Sanguine	Le four à bois la caravane passe	Théâtre	TP	8/09/2018	1	OUI	
Mika et Marino	Manouche	Musique	TP	8/09/2018	1	OUI	
Nihil Obstat	Nihil Obstat	Musique du monde	TP	29/09/2018	1	OUI	Festival musical du Brabant wallon
La Mattina	BAP	Musique	scolaire	9-11/10/2018	6	OUI	
PE	Pe - Optimiste	Théâtre/Humour	TP	13/10/2018	1		
Cie Sac à Dos	Le jour de la soupe	Théâtre et Marionnettes	scolaire	18-19/10/2018	4		
Cie Murmures et Chocolats	Little drops	Musique	JP	20/10/2018	1		
Cie Lady Cocktail	Pub show urbain	Cirque	TP	10+11/11/2018	2	NON	Festival en l'air (organisation du CCBW)
Cie des chaussons rouges	Hircus	Cirque			2		
	Scène découverte	Cirque			2		
Théâtre des 4 mains	La Guerre des buissons	Théâtre et Marionnettes	JP	18/11/2018	1		
Jean Jadin & Claire Goldfarb	Petit Charlot	Ciné-concert	scolaire	20-22/11/2018	4		
Cie Etre urbain	Un mardi sur deux	Théâtre	TP	23/11/2018	1		
Cie Lagunarte (France)	Mokofina	Son et musique	JP	28/11/2018	1		
Les pieds dans le vent	Système 2	Théâtre	scolaire	4-6/12/2018	5		
Les pieds dans le vent	Système 2	Théâtre	JP	5/12/2018	1		
Concert musique du monde à déterminer ( Féeries de Noël)			TP	Décembre 2018	1		
Spectacle familial à déterminer (Féeries de Noël)			JP	Décembre 2018	1		
Théâtre des 4 mains	Petites histoires grrrochannes	Théâtre et Marionnettes	scolaire	09/01/2019	1		
Théâtre des 4 mains	Petites histoires grrrochannes	Théâtre et Marionnettes	JP	09/01/2019	1		
Théâtre des 4 mains	Bizar	Théâtre	scolaire	15-18/1/2019	5		
LA Camera Lirica	Orphées aux enfers	Opéra bouffe	TP	20/1/2019	1		
Kholektif Zouf/Jasmina Douieb	Moutoufs	Théâtre	TP	26/01/2019	1		
Cie Pointzéro	Gunfactory	Théâtre	TP	02/02/2019	1		
Gazon Nève	Les petits humains	Théâtre	TP	09/02/2019	1		
Alula	Bon débarras	Théâtre et Marionnettes	Scolaire	11-13/2/2019	4		
Dunia Dance	Making Men	Danse	1	23/02/2019	1	NON	CC Waterloo
Théâtre de la Galafronie	Échapperons-nous	Théâtre	1	24/02/2019	1		

Les liseuses	Drôles de Zoiaux	Spectacle lecture	scolaire	12-14/03/2019	3		
Cie des Argonautes	Le cabaret des Argonautes	Cirque	1	16/03/2019	1		
Cie 3637	Humanimal	Danse	Scolaire	27/03/2019	1		
Cie 3637	Humanimal	Danse	JP	27/03/2019	1		
Bruno Coppens	Bruno Coppens est loverbooké	Théâtre/humour	1	30/03/2019	1		
Les Gens de Bonne Compagnie	Hamlet	Théâtre	TP	01/04/2019	1	NON	CC Nivelles
Cie Guimbarde	Cache-cache	Théâtre	JP	03/04/2019	1		
La lune urbaine productions	Sous mes paupières de satin	Conte audiovisuel et musical	TP	04/04/2019	1		
K-bestan (France)	Le grenier à pépé	Cirque	Scolaire	26/04/2019	1		
K-bestan (France)	Le grenier à pépé	cirque	JP	26/04/2019	1		
Théâtre Jardin Passion	La foire d'impro	Théâtre	TP	04/05/2019	1		
Cie Dérivation	Comète	Musique	scolaire	17/05/2019	1		
Cie Dérivation	Comète	Musique	JP	17/05/2019	1		
Cie la Bête à plumes	Circo Rythm'oh	Cirque musical	scolaire	21-24/05/2019	6		
Les Mercredis de la musique	Concerts en cours de programmation	Musique classique	TP		5		
Théâtre secondaire	En cours de programmation	Théâtre	scolaire		5		
Concerts Rocks	En cours de programmation	musique	TP		5		

## 7. Accueils en résidence (D - art. 32, §1<sup>er</sup>, 8°)

En lien avec votre projet de diffusion artistique, décrivez votre politique d'accueil en résidence (à court, moyen ou « long » terme) d'artistes (en création, étape de travail, ...) qui bénéficient d'une aide à la création, d'une aide structurelle ou qui sont soutenus par des structures de création reconnues dans le cadre du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2013 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

Précisez notamment :

- Les disciplines artistiques que vous privilégiez ;
- Les services (techniques, administratifs, logistiques, ...) et les conditions (durée, salle de répétition, mise à disposition du plateau, logement éventuel, ...) de résidences que vous proposez aux artistes ;
- Les partenariats éventuels (cf. titre 6) ;

- **Comment les projets de résidences rencontrent et s'inscrivent dans les objectifs de votre plan d'action culturelle générale et contribuent à faciliter l'accès à la culture, la rencontre entre les créateurs et les populations, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle.**

**Explicitiez comment les artistes sont amenés à s'investir ou non dans ce travail (cf. caractéristiques des résidences).**

Le Centre culturel accueille en moyenne 14 compagnies en résidence par an (243 jours d'occupation en 2017) principalement dans sa salle 1ers pas, et occasionnellement dans sa salle de spectacle principale. Le Centre culturel de Braine-l'Alleud est un centres culturels le mieux équipé de la Province du Brabant wallon. La polyvalence des deux salles (la salle « 1ers PAS » et la salle de spectacle principale) entièrement équipé lui permet d'accueillir des artistes et techniciens professionnels reconnus issus de la FWB (Cies subventionnées, agréées, contrat-programmées, conventionnées ou en demande de reconnaissance), ainsi que des projets professionnels émergents.

#### Les disciplines artistiques privilégiées :

Le Centre culturel accueille de nombreuses compagnies Jeune public (importante programmation scolaire et familiale au sein de son projet de diffusion), ainsi que des formes théâtrales et multidisciplinaires adultes. Il ouvre également les portes de la salle « 1ers PAS » à des projets de cirque de salle ou destinés à être joués en rue. Avec le Centre culturel du Brabant wallon comme lieu de résidence reconnu en Arts du Cirque, plusieurs centres cultures du Brabant wallon, dont le CCBA, ont la volonté de développer le réseau des arts de cirque sur l'ensemble du territoire de la Province. Les projets musicaux sont, quant à eux, accueillis dans la salle de spectacle principale. Ils sont, dans la plupart des cas, intimement liés aux relations qui ont émergé lors du « Massif festival », festival de musique organisé annuellement par la Maison de jeunes de Braine-l'Alleud en collaboration avec le CCBA.

Le Centre culturel travaille dans certains cas en partenariat avec des Centres culturels voisins et des opérateurs de création (Circulation des projets artistiques entre les différents lieux de résidence : le CCBW, la Roseraie, le Bamp, le Centre culturel de Nivelles), et entretient des liens artistiques fidèles avec plusieurs compagnies de confiance (cie chaliwaté, Les Argonautes, 3637, etc.)

Il est également actif au sein de certaines coordinations professionnelles des arts de la scène et de diffusion (dynamique mise en place autour du secteur Jeune public dans le Brabant Wallon, Asspropro - commissions Jeune public, petits lieux et Grands lieux), et les informe au sujet des étapes de travail présentées publiquement dans ses salles.

#### Les projets de résidences s'inscrivent dans les objectifs du plan d'action culturelle générale du Centre culturel

La création artistique que le Centre culturel soutient par ses projets de résidences affirme l'existence propre de BL'A en tant que commune périurbaine. Il répond à ses enjeux territoriaux d'identité locale, de qualité de vie et de dynamique métropolitaine :

- Le Centre culturel permet la rencontre et l'échange entre les artistes et les citoyens

En plus d'une vaste programmation de diffusion des arts de la scène à destination de différents publics cibles, le Centre culturel offre à son public l'opportunité de pouvoir suivre la genèse des créations accueillies en résidence.

Certaines étapes de travail, ouvertes gratuitement au public, ouvrent les spectateurs à des univers artistiques singuliers et à des nouveaux points de vue. Les propositions artistiques permettent d'explorer le champ des possibles dans l'imaginaire individuel et collectif du public. Il s'agit, à travers le plaisir et le partage d'émotions, de rêver la vie et d'imaginer pour elle des solutions, en s'autorisant à dépasser ce qui est possible.

Pendant les représentations, les spectateurs, peu nombreux, sont très proches de la scène, et de ce que les artistes vivent sur scène.

Les rencontres avec les équipes artistiques qui en découlent sont des moments de débats démocratiques privilégiés, ouverts sur la construction de l'esprit critique.

En déconstruisant et réinventant le monde, le spectateur devient acteur de son devenir.

- Le Centre culturel soutient et met en valeur la création artistique professionnelle belge francophone

Il propose un lieu de résidence entièrement équipé à proximité de la capitale, dans un cadre verdoyant et apaisant, qui permet aux artistes accueillis de se focaliser sur leur création.

Il privilégie, dans la mesure de la qualité artistique de leurs propositions scéniques, les artistes professionnels habitant la commune, et soutient de cette manière les compétences intrinsèques au territoire.

### Les services et les conditions de résidences proposés aux artistes

Concrètement, le CCBA met à disposition une de ses salles de spectacle entièrement équipée pour une durée d'une semaine à un mois (maximum deux mois en tout par compagnie).

Les compagnies sont entièrement autonomes en ce qui concerne l'occupation de la salle, et la gestion du matériel technique fourni par le Centre culturel. Le CCBA propose en outre, de compléter le matériel de la salle « 1ers PAS » en fonction des besoins des compagnies.

Les compagnies accueillies en résidence ont la possibilité de se focaliser sur leur création, sans devoir se soucier des impératifs logistiques liés à leur travail. Il leur est possible, si elles souhaitent se concentrer exclusivement sur leur projet, de loger dans le château communal situé dans le parc Cheneau (16 lits - à proximité immédiate du lieu de répétition), et ainsi rentrer en autarcie créatrice.

Les salles de spectacle permettent un travail de recherche et de répétition plateau ; elles sont également idéales pour des créations son et lumière.

Les conditions d'accueil et le règlement lié à l'occupation de la salle sont spécifiés dans une convention signée avant le début de la résidence par la compagnie accueillie et la direction du CCBA<sup>3</sup>.

L'équipe technique du CCBA partage son savoir-faire en ce qui concerne la création son et lumière, l'organisation de la régie générale, et la création de décors des spectacles accueillis (Elle met d'ailleurs son atelier de construction à disposition des compagnies et leur apporte une aide considérable). Elle offre ses conseils précieux en ce qui concerne l'achat de matériel pour la tournée des spectacles en

---

<sup>3</sup> Annexe n°2: Convention de Résidence

cours de création, et, quand c'est possible, prête son matériel pour que les compagnies puissent le tester avant de l'acheter, ou puisse même en bénéficier pendant l'entièreté de la durée de leur tournée.

L'équipe d'animation du CCBA veille au bon déroulement des résidences. Elle propose son regard extérieur lors de la présentation de différentes étapes de création, elle organise des répétitions ouvertes pour un public restreint et ciblé en fonction des attentes des compagnies, ainsi que des bancs d'essai pendant les dernières semaines de création. C'est l'occasion, pour une compagnie, de tester ses propositions, et de les réajuster en fonction des réactions de leur futur public.

Elle profite des projets de résidences du Centre culturel pour **faciliter l'accès à la culture sur son territoire** :

Les bancs d'essai, organisés à proximité immédiate du centre-ville et de la gare ferroviaire, sont proposés aux écoles de Bl'A, au réseau associatif de la commune ainsi qu'au public du CCBA.

Ils favorisent la circulation des publics (la salle « 1ers PAS » jouxte l'Académie de Musique et l'École des Arts (école d'arts plastiques). Les compagnies accueillies attirent un nouveau public, proche de la pratique de la musique et des arts plastique.

De plus, un travail de proximité est mené avec le tissu associatif de la commune pour drainer son public, parfois éloigné du processus actif de la culturel (accueil extrascolaire, CPAS, AMO, églantiers, écoles, etc.)

Elle y invite également des professionnels du secteur des arts de la scène (diffuseurs, programmateurs et compagnies de théâtre) afin de faire connaître le travail accueilli dans ses salles.

Elle anime des moments de dialogue et de réflexion en aval des bancs d'essai (lieu de débat démocratique, espace ouvert sur la construction de l'esprit critique), et met sa salle à disposition pour les sélections des rencontres théâtre Jeune public.

Les petites jauges, la proximité avec la scène lors des bancs d'essai, les moments de dialogue et de réflexion proposés après les visionnements, et les projets de groupes d'enfants complices d'un processus de création sont autant d'opportunités de rencontres entre les créateurs et les populations et contribuent grandement à l'appropriation des œuvres par ses publics.

L'équipe d'animation du CCBA propose également à des classes complices de suivre un projet scénique Jeune public sur le long terme, mêlant rencontres, expérimentations, visionnements et échanges avec les équipes artistiques (décret culture-école) ; c'est l'occasion, pour elles, de participer activement à la vie culturelle du territoire : tester eux-mêmes l'expression théâtrale, découvrir l'envers du décor, rencontrer les metteurs en scène, les scénographes ainsi que les créateurs lumière et sons ; avoir un échange intimiste avec les comédiens, et construire avec eux un regard méta sur la création théâtrale. Les liens tissés avec les artistes permettent aux classes de s'approprier l'œuvre sur laquelle ils travaillent.

Les compagnies qui souhaitent s'investir dans ce genre de projets y voient une plus-value essentielle pour leur travail artistique ; ils se nourrissent des réactions et des retours de leur futur public cible, testent leurs propositions et les réajustent, et intègrent parfois même de la matière sensible suggérée par leurs jeunes partenaires.

Dans les cinq ans à venir, le Centre culturel souhaite :

- Travailler davantage la visibilité des compagnies accueillies sur son territoire.
- Prendre des risques systématiques dans la diffusion d'un projet accueilli en résidence au sein de la saison culturelle.

- Créer un projet de diffusion et de valorisation de artistes pop/rock au sein de sa saison Tout public.

## **8. Travail de médiation (Participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture)**

AR – art. 16, 1°

**En référence à votre plan d'action culturelle générale présentez les objectifs, projets, moyens, outils de médiation (ateliers, animations, débats, rencontres,...), dynamiques de réseaux et partenariats (Article 27, CPAS, association d'éducation permanente, établissements scolaires, ...), que vous développez ou comptez mettre en œuvre pour sensibiliser et faire participer les populations à votre projet de diffusion spécialisée en arts de la scène ou pour y stimuler de nouveaux publics :**

**- Quels résultats escomptez-vous ?**

**- Description de votre politique tarifaire :**

En accompagnant ses publics dans son offre culturelle de proximité, le Centre culturel de Braine-l'Alleud répond aux enjeux territoriaux d'identité locale, de qualité de vie et de dynamique communale.

Pour avoir son existence propre en tant que commune périurbaine, ne pas être considérée et vécue comme une ville dortoir à proximité de Bruxelles, le CCBA et accompagne son public dans la réflexion et dans leur émancipation à travers le temps.

Le Centre culturel va à la rencontre du spectateur là où il se trouve (programmation gratuite sur l'espace public et programmation scolaire), et lui donne envie de découvrir d'autres formes de spectacles qui étonnent, interrogent, et émancipent le spectateur.

Le Centre culturel structure son travail de médiation autour de deux axes pour sensibiliser et faire participer les populations à son projet de diffusion spécialisée en arts de la scène :

### **1. L'accessibilité aux œuvres**

Le Centre culturel a développé un projet de communication fort et adapté, qui vise à atteindre l'ensemble de la population de la commune.

Il édite chaque année une brochure de saison distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres de Bl'A (18.000). En 2017, le CCBA a entièrement refait son site internet afin de le rendre plus dynamique et interactif. Il édite toutes les trois semaines une newsletter, rend son projet de diffusion en arts de la scène visible sur des écrans publicitaires installés sur des axes routiers incontournable, est actif sur les réseaux sociaux, relaie la contenu de sa programmation avec l'aide médias publics, et reçoit un soutien communicationnel non négligeable de l'administration communale (journal hebdomadaire, site internet).

Il entretient des liens étroits avec les 21 écoles de la Commune : un représentant du CCBA présente la saison culturelle à venir dans chacune des écoles pendant un moment de concertation, à l'aide d'une brochure éditée spécialement pour les enseignants.

Il est à l'initiative d'une dynamique de réseaux associatifs et de partenariats privilégiés qui sensibilise et fait participer les populations éloignées du processus de la culture au projet de diffusion du Centre culturel (AMO Color'ados, CPAS, Asbl l'églantiers, Resto social, Fol'Fouille, Maison de jeunes, Plan de Cohésion sociale, Commission communale mixte de solidarité internationale, accueil extrascolaire, etc.).

Le CCBA élargit ses publics grâce aux partenariats avec d'autres structures de diffusion spécialisés, ou avec les publics des associations proches des thématiques ou des disciplines programmées (par exemple le festival musical du Brabant Wallon).

Le CCBA entend faciliter l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment

- Économique : Il développe une politique tarifaire démocratique (Article 27 accessible pour tous les spectacles, formules d'abonnements, tarifs de groupes, spectacles gratuits sur l'espace public dans le cadre d'événements extramuros, tarifs adaptés pour le tissu associatif - écoles, accueil extrascolaire, associations socio-culturelles)
- Physique :
  - Nos deux salles sont accessibles aux PMR, et adaptées aux besoins des jeunes enfants (toilettes, espace de jeux et de lecture, etc.).
  - La programmation scolaire du Centre culturel est suffisamment conséquente pour pouvoir garantir à chaque enseignant de Braine-l'Alleud l'occasion de se rendre au théâtre au moins une fois par an avec ses élèves pour visionner un spectacle professionnel. De plus, avec le soutien financier de la Commune, le CCBA organise les trajets des écoles de la Commune jusqu'au Centre culturel (transports en bus).
- Géographique : Les lieux de diffusion sont situés à proximité immédiate du centre-ville et de la gare ferroviaire.
- Temporel : Les horaires des spectacles sont déterminés en fonction des réalités de nos différents publics cibles (horaires de journée pour les écoles, les familles et les seniors, horaires de soirée pour les adultes, horaire de fin de soirée pour les noctambules).
- Symbolique et intellectuel : Le Centre culturel aide ses publics à faire ses choix dans son projet de diffusion. Il propose également un accompagnement spécifique avant et/ou après les spectacles. Ces moments de transmission contribuent à l'expérience esthétique du visiteur, qui se dote d'outils analytiques et de savoirs artistiques et culturels.

## **2. Une médiation culturelle et artistique**

Le Centre culturel souhaite permettre aux spectateurs de participer activement à la vie culturelle et aux pratiques culturelles (accompagnement spécifique de ses publics avant et après les spectacles).

Il organise pour cela des espaces de dialogue qui visent à susciter le débat, et développer l'esprit critique :

- Rencontres en bord de scène avec les équipes artistiques (échange autour des ressentis et du contenu de la pièce, dialogue autour du processus de création)
- Ateliers philosophiques (Partenariats avec le PAC et la Bibliothèque communale)
- Rencontres thématiques (associations socioculturelles professionnelles et citoyens intervenants)
- Projets décret culture-école
- Distribution de dossiers pédagogiques (pistes thématiques d'exploitation)
- Sélection de médias en résonance avec les spectacles (Partenariats avec la Bibliothèque communale, et la Médiathèque locale)

Le Centre culturel crée également des espaces d'expérimentation et de créativité permettant aux spectateurs de s'approprier les éléments constitutifs des langages artistiques employés dans les différents spectacles, et de trouver des moyens d'expression qui leurs sont propres

- Ateliers créatifs : Le CCBA organise des moments d'expression et d'exploration, d'émancipation et de partage (Ateliers parents-enfants, workshops, ateliers d'écriture, ateliers et projets scolaires). Il travaille pour ce faire avec des artistes professionnels intervenants et le réseau culturel communal.
- Médiation globale à travers des projets de longue durée (décret culture-école, Opération art à l'école - EKLA).



ANNEXE N°1 : FICHES TECHNIQUES DE LA SALLE DE SPECTACLE ET DE LA SALLE « 1<sup>ER</sup> PAS »

1. SALLE DE SPECTACLE CCBA



**CENTRE CULTUREL**  
BRAINE-L'ALLEUD

**Fiche technique  
Salle de spectacle  
Centre culturel**

4, Rue Jules Hans  
1420 Braine-l'Alleud  
Téléphone : 32 2 854 07 30  
Email : [regie@braineculture.be](mailto:regie@braineculture.be)

Directrice : Glibert Elodie

Responsable technique : Michiels Jean-Raphaël

## **REGLEMENT D'ORDRE GENERAL**

Toutes les compagnies venant au Centre culturel de Braine- l'Alleud devront respecter les règles de sécurité en vigueur dans le RGPT et seront sous la responsabilité du personnel d'accueil.

Un procès-verbal de classification au feu devra être présenté pour toutes utilisations de décor.

Les accessoires ne sont pas soumis à la classification au feu à partir du moment où ils peuvent être tenus d'une seule main.

L'accès au TGBT (tableau général basse tension) sera refusé à toute personne n'ayant pas l'habilitation électrique.

Les sorties de secours doivent toujours être apparentes et dégagées

Les horaires de travail seront préalablement décidés d'un commun accord avec les personnels d'accueil.

En aucun cas, les blocs de secours et la signalétique ne pourront être occultés ou gélatinés.

**POSTE DE TRAVAIL EN HAUTEUR:** Tour Solide de 6m50. L'échelle ne pourra être utilisée au-delà de 3m.

**TRAVAUX SUR PLAFOND :** Une zone de sécurité devra être balisée au sol. Aucune personne ne sera autorisée à circuler dans cet espace de sécurité pendant la durée des travaux.

**PROTECTIONS INDIVIDUELLES :** Le port de chaussures de sécurité est obligatoire pour tous déchargements et montages des décors (Sauf cas particuliers.) : Les gants sont obligatoires pour toutes manipulations d'éléments de décors. Le port du casque est obligatoire pour tous travaux de plus de 2m50 de hauteur. Le port du baudrier est indispensable au-delà de 3m de hauteur.

**EN REGLE GENERAL, TOUT DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE POUR RESPECTER LA SECURITE DU PUBLIC, DU PERSONNEL D'ACCUEIL, DES COMPAGNIES UTILISATRICES, DES LOCATAIRES ET DES INSTALLATIONS DU BÂTIMENT.**

Merci d'approuver ce récapitulatif,

Le Centre culturel reste un lieu très chaleureux, efficace et facile de travail.

# 1. Salle de spectacle

- Description :

Trois possibilités de configuration de la salle s'offrent à vous.

**Jauge :** La jauge est variable selon la disposition du gradin, elle peut varier entre **138** et **270** places assises ou **360** places debout.

**Accessibilité :** L'accès à la salle se fait via l'entrée rue (identique au public).  
La distance entre le lieu de déchargement et la scène est de 33 mètres. Le passage le plus réduit est de 210 cm de hauteur sur 140 cm de largeur. Trois chariots sont à disposition pour le transport du matériel.

**Loge :** Une loge commune de max. 10 personnes avec un WC et une douche.  
Équipement : 2 éviers, 2 miroirs, micro-ondes, machine à café et bonbonne d'eau, frigo, divan lit, planche et fer à repasser.

**Parking :** Des parkings en zone « disque bleu » sont à proximité du Centre Culturel. Toutefois, le Centre culturel possède un parking à 300 mètres pour garer camion et voitures si besoin.



## a) Version 138 places



### **Espace scénique :**

La scène fait 10,5m d'ouverture (mur à mur) et 9,6m de profondeur. La scène se trouve au niveau 0, avec une pente de 0%. Plancher en bois, collé sur béton de couleur caramel. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

### **Équipement scénographique :**

Un grill technique métallique composé de carrés de 90 X90 cm recouvre l'ensemble de la salle. La hauteur du grill est de 6,2 m.

Les perches sont accrochées au grill et se situent à 5,8 m du sol (descente minimum au sol 1,5m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum. Il y a 2 passerelles qui se situent à 5,35 m du sol.

La scène est entourée d'une résille métallique, comprenant de multiples points d'accroches.

Les pendrillons latéraux sont à l'allemande mais possibilité de les disposer à l'italienne. Il y a un fond noir (attention pas de dégagement derrière). Sortie de scène unique par le fond cour.

NB : le plan de scène et le plan du gradin se trouvent en annexe de ce dossier.

## **b) Version de 270 places**



### **Espace scénique :**

La scène fait 10,8m d'ouverture (mur à mur) et 7,8m de profondeur (bord de scène au mur du fond). La scène se trouve à 122 cm du sol et à 92 cm par rapport au sol du premier rang du gradin. La scène a une pente de 0%. Le plancher est en bois sur lambourde et de couleur caramel. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

### **Équipement scénographique :**

Un grill technique métallique composé de carrés de 90 X90 cm recouvre l'ensemble de la salle et de la scène. La hauteur du grill est de 6,15 m en salle et de 4,95 m sur la scène.

Sur la scène, les perches sont accrochées au grill et se situent à 4,65 m du sol (descente minimum au sol 1,3m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum.

En salle, il y a 2 passerelles qui se situent à 5,35 m du sol.

Les pendrillons latéraux sont à l'italienne mais possibilité de les disposer à l'allemande. L'ouverture à l'italienne est de 8 mètres et l'ouverture à l'allemande est de 9 mètres. Il y a un fond noir avec une ouverture centrale. Derrière, il y a 40 cm de dégagement et un écran blanc collé au mur de fond). Il y a une sortie de scène dans le fond du côté cour et jardin.

NB : le plan de scène et le plan du gradin se trouvent en annexe de ce dossier.

### **c) Version de 360 places debout**



#### **Espace scénique :**

La scène fait 10,8m d'ouverture (mur à mur) et 7,8m de profondeur (bord de scène au mur du fond). La scène se trouve à 122 cm du sol. La scène a une pente de 0%. Le plancher est en bois sur lambourde et de couleur caramel. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

#### **Équipement scénographique :**

Un grill technique métallique composé de carrés de 90 X90 cm recouvre l'ensemble de la salle et de la scène. La hauteur du grill est de 6,15 m en salle et de 4,95 m sur la scène.

Sur la scène, les perches sont accrochées au grill et se situent à 4,65 m du sol (descente minimum au sol 1,3m). En salle, les perches sont accrochées au grill et se situent à 5,8 m du sol (descente minimum au sol 1,5m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum.

En salle, il y a 2 passerelles qui se situent à 5,35 m du sol.

Les pendrillons latéraux sont à l'italienne mais possibilité de les disposer à l'allemande. L'ouverture à l'italienne est de 8 mètres et l'ouverture à l'allemande est de 9 mètres. Il y a un fond noir avec ouverture centrale. Derrière, il y a 40 cm de dégagement et un écran blanc collé au mur de fond. Il y a une sortie de scène dans le fond côté cour et jardin.

NB : le plan de scène et le plan du gradin se trouvent en annexe de ce dossier.

## 2. Matériel scénique

<b>Son</b>
------------

<b>Façade installée sur scène : L-acoustics</b>	
Arcs Wide	<b>4</b>
Arcs focus	<b>2</b>
Sub SB 18	<b>4</b>
Amplificateur LA 4X	<b>3</b>
<b>Façade 2 :alpha de Nexo</b>	
AlphaE B1-18 Bass Module	<b>4</b>
AlphaE-M Mid/Hi Module	<b>4</b>
Ampli crown Macraotech VZ 5000	<b>1</b>
Ampli Crown Macrotech VZ 3600 (1160 WRMS/8Ohms)	<b>1</b>
<b>Table de mixage et retour</b>	
M32 middas 32 entrée et 16 sortie directement sur la console	<b>1</b>
Mix Allen & heath GL3000 32 entrées 8 aux	<b>1</b>
Mix Allen & heath 16 entrées 6 aux	<b>1</b>
D&B audio technique « max 15» retour coaxial	<b>8</b>
HP NEXO PS 10	<b>2</b>
Ampli IPD Lab Gruppen	<b>5</b>
Ampli Crown Macrotech VZ3600	<b>1</b>
Amcron Géodine	<b>1</b>

## Source son

Lecteur CD et MD tascam avec auto pause	2
CD avec auto pause	1
CD sans auto pause	1
Deck	1
MD sony Auto pause	2
Graveur cd Philips	1
Lampe régie rackable	2
Reverb YAMAHA RV 7	1
Multi effet YAMAHA SPX 990	1
TC Eletronic M one reverbe	1
Equaliseur stéréo 1/3 octave DBX	4
Compresseurs /gate DBX266 stéréo	4
Equaliseur stéréo BERINGER digital	4
Limiteur compresseur 2 voies stéréo behringer	2
Gates Behringer «multi pro» 4 circuits mono	1
SHURE Bèta 52	1
SHURE SM 57	8
SHURE SM 58	7
SHURE SM 81	4
SHURE SM 81	2
AKG 418 PP	4
AKG D112	1
Sennheiser E 606 ( Micro ampli )	2
Micro condensateur beringer	12
HF Sennheiser ( Micro main +lavalier)	2
HF shures type SM58 (micro main) slx	4
beelpack shures	3
micros shures type « Madonna »	2
micro hf Sennheiser EW D1 main+ madona + beelpack	4
EV 257 B	1
Pied micro K&M giraffe noir	12
Pied micro K&M court noir	8
DI BOX	10
Symétriseur stéréo	1
Pied HP	4
Multi son 24 fixe en salle (doublé cours et jardin)	1
Multi son 24/2 (Volant)	1
Multi son 36 entrées avec split pour table de retour (sur bobine)	1
Système pour mal entendent Sennheiser	20 casques

## Éclairage

Jeux d'orgue ADB liberty 240 circuit	1
Jeux d'orgue ADB Maxime 48 + fct robotisé	1
Jeux d'orgue princesse 12 circuits	1
Jeux d'orgue RVE Spirit tours 512 circuits	1
Gradateur 2.5KW	168
PC Juliat 1 kW	48
PC Juliat 2 kW	8
Ramped' ACL (par kit de 2 )	4
PAR 64	62
Par 36 (F1)	20
Découpe Juliat 614SX 1kw	8
Découpe Juliat 613SX 1kw	6
Découpe ADB Warp	4
Quartz asymétrique 1Kw ADB	4
Quartz 500W	16
Rainbow PAR 3x575W	1
Rampe de sol dichroïque (10 lampes de 50 W par rampes) T10	4
Martin Pro 400 avec optique 31°	4
Stroboscope Atomic 3000	1
Asservie Clay Packy HPE 300	4
Asservie Clay Packy wasch 300	8
Par led Spot 9 Showtec RGBWA	10
Multi PAR	12
Machine à fumée	1
Machine à brouillard unique 2	1
Canon à neige	4
Pied Manfrotto UB 126 de 2,4 mètres max	6
Pied Manfrotto crémaillère 60 kg max 3,80 cm ALU	4
Pied crémaillère 200 kg max 5,20 cm	6
25 CM PRO TRUST	4
50 CM PRO TRUST	6
3m PRO TRUST	12
2m PROTRUST	12
Coin PROTRUST 90°	4
Coin PROTRUST 135°	8

## Projection

Écran 4m/3m	1
Écran 6m/4m	1
Projecteur diapo KODAK Carrousel	1
Rétroprojecteur	1
Télévision avec vidéo	1
Ecran plat 37' Sharp noir ( 106 cm)	2
Vidéo projecteur 2500 lu	2
Vidéo projecteur 6000 lu Panasonic XTE	2
Grand angle pour VP panasonic XTE	1
Lecteur dvd pro tascam	2
Shutter vidéo en dmx	2
Ensemble de câblage vidéo bnc + /- 200 mètres	1

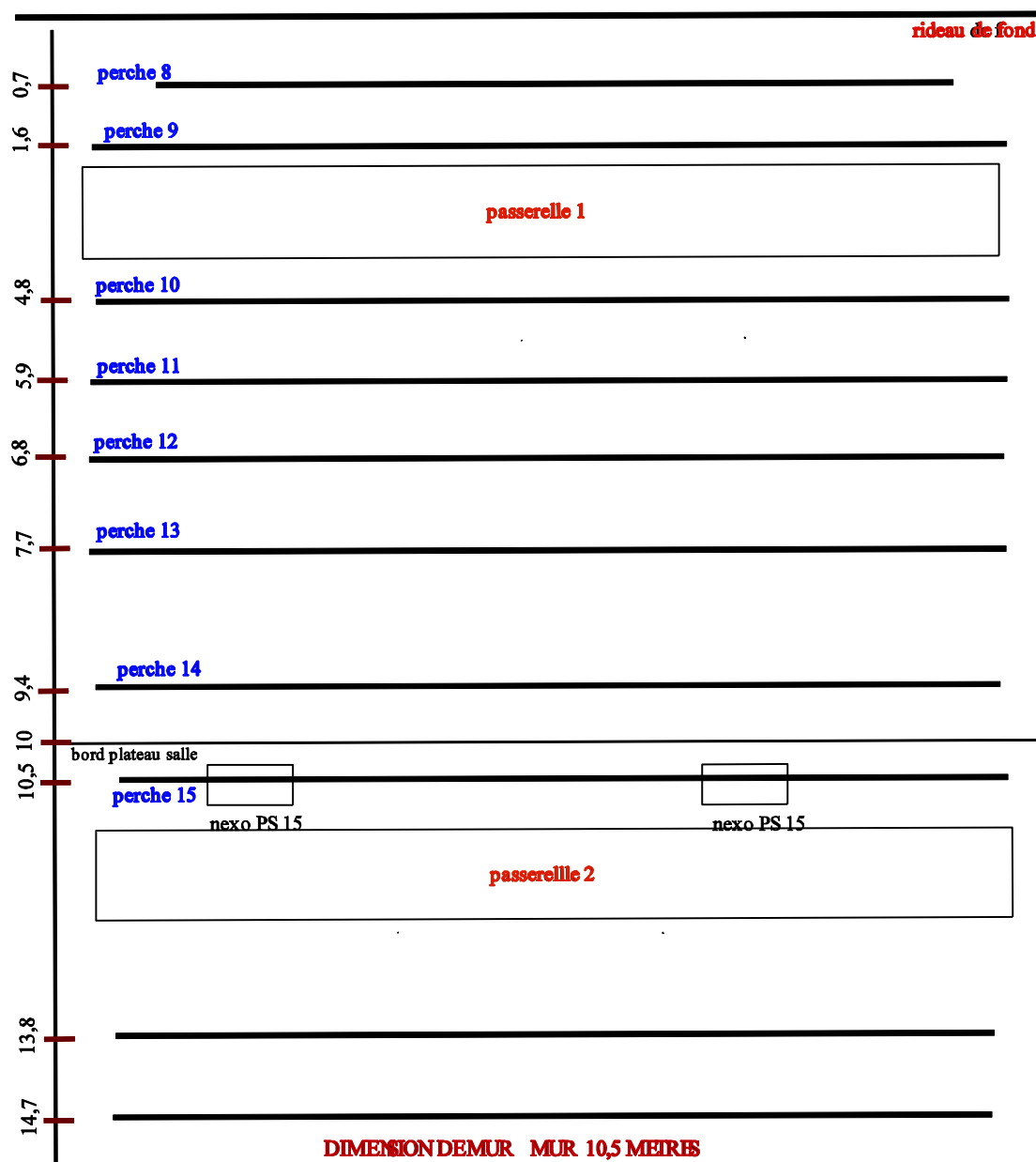
## Autres

Gradins pour enfant max 180 places	1
Coussin de 40cm x40 cm colorer	65
Pendrillons velours noir 2m/6m	8
Petit banc en bois (hauteur 20 cm longueur 244 cm)	10
Pendrillons velours noir 1.5m/4.5m	8
Frise velours noir	4
Pendrillons 3m/3.5m	10
Pendrillons 3m/3.5m sur pied	5
Tapis de danse 10m/1,4m NOIR ET GRIS	10
Tapis de danse 10m/1,4m NOIR ET BLANC	6
Sous couche 3 mm pour tapis de danse (Max 12x10 m)	1
Chariot 80/1m20	2
Échelle	1
Tour modulable 2m/7m	1
Escabelle 1m80	1

### 3. Annexes :

#### 3.1 Version 138 places

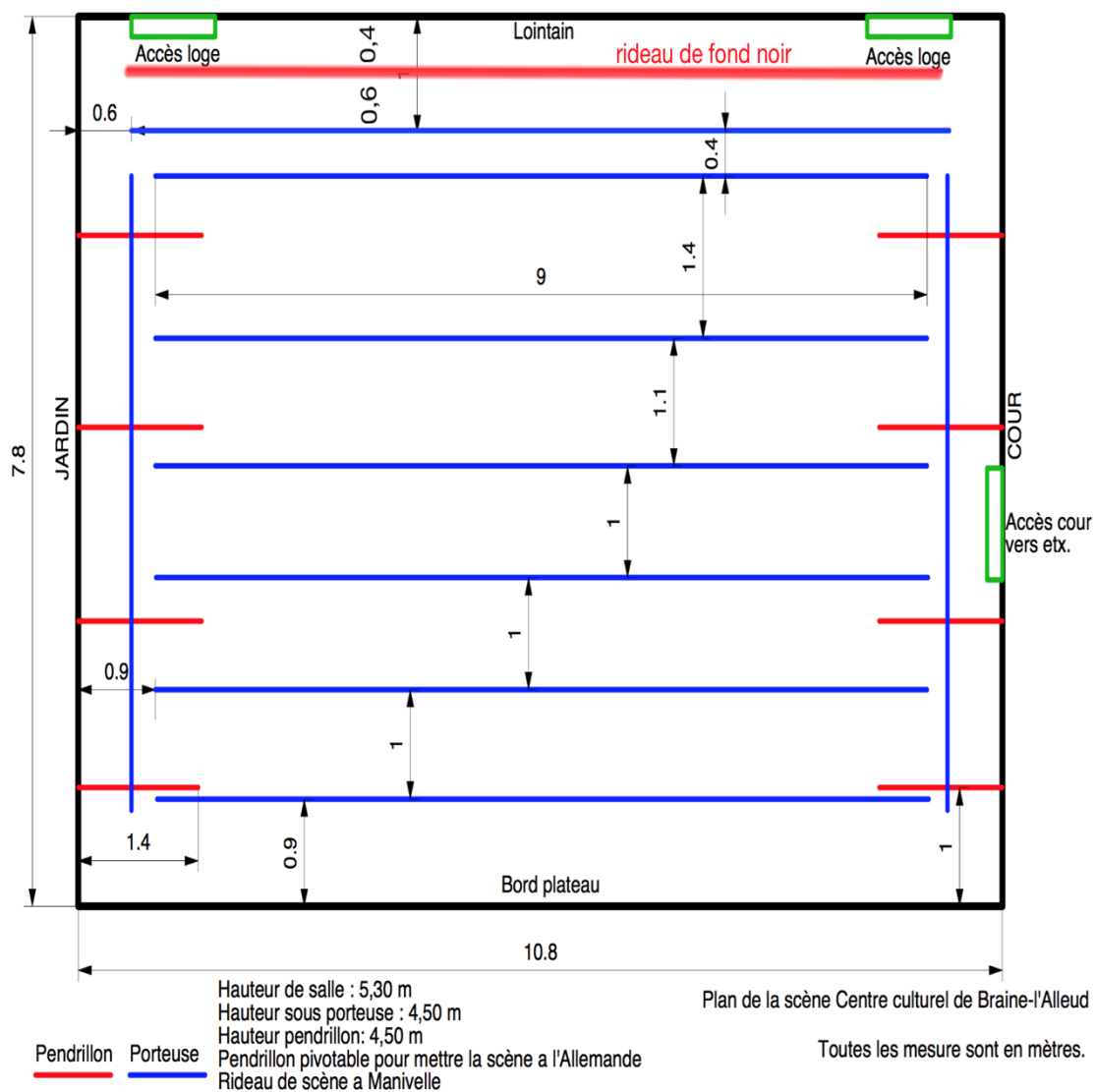
- Plan de la scène avec demi- gradin





### 3.2 Version 270 places

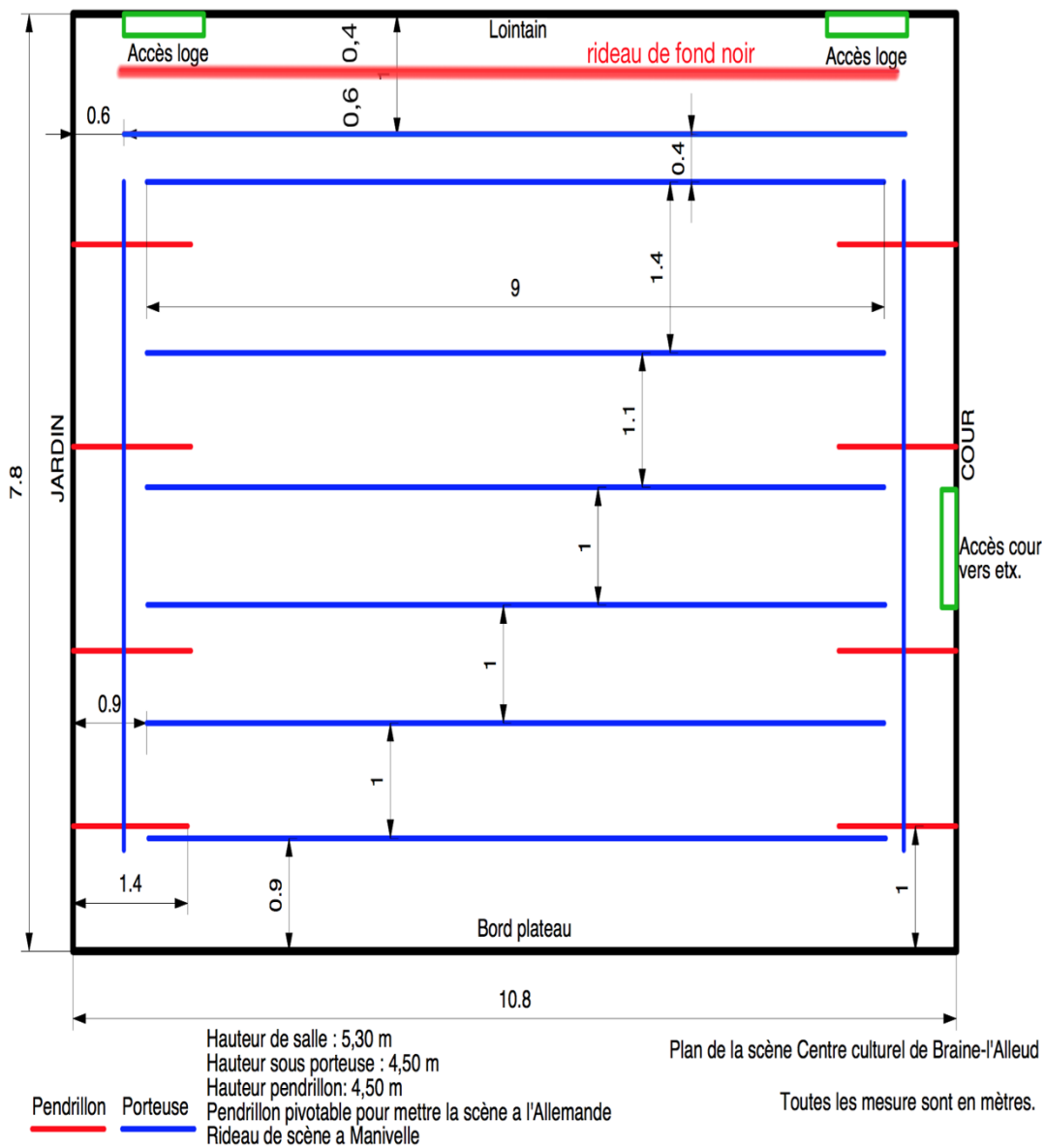
- Pan de la scène avec gradin complet





### 3.3 Version 360 places debout

- Plan de la salle



## 2. SALLE DE SPECTACLE « 1<sup>ER</sup> PAS »



# CENTRE CULTUREL BRAINE-L'ALLEUD

**Salle « Premier Pas »  
Fiche technique**

**Rue du Château,49  
1420 Braine-l'Alleud**

4, Rue Jules Hans  
1420 Braine-l'Alleud  
Téléphone : 32 2 854 07 30  
Email : [regie@braineculture.be](mailto:regie@braineculture.be)

Directrice : Glibert Elodie  
Responsable technique : Michiels Jean-Raphaël

## **REGLEMENT D'ORDRE GENERAL**

Toutes les compagnies venant au Centre culturel de Braine- l'Alleud devront respecter les règles de sécurité en vigueur dans le RGPT et seront sous la responsabilité du personnel d'accueil.

Un procès-verbal de classification au feu devra être présenté pour toutes utilisations de décor.

Les accessoires ne sont pas soumis à la classification au feu à partir du moment où ils peuvent être tenus d'une seule main.

L'accès au TGBT (tableau général basse tension) sera refusé à toute personne n'ayant pas l'habilitation électrique.

Les sorties de secours doivent toujours être apparentes et dégagées

Les horaires de travail seront préalablement décidés d'un commun accord avec les personnels d'accueil.

En aucun cas, les blocs de secours et la signalétique ne pourront être occultés ou gélatinés.

**POSTE DE TRAVAIL EN HAUTEUR:** Tour Solide de 6m50. L'échelle ne pourra être utilisée au-delà de 3m.

**TRAVAUX SUR PLAFOND :** Une zone de sécurité devra être balisée au sol. Aucune personne ne sera autorisée à circuler dans cet espace de sécurité pendant la durée des travaux.

**PROTECTIONS INDIVIDUELLES :** Le port de chaussures de sécurité est obligatoire pour tous déchargements et montages des décors (Sauf cas particuliers.) : Les gants sont obligatoires pour toutes manipulations d'éléments de décors. Le port du casque est obligatoire pour tous travaux de plus de 2m50 de hauteur. Le port du baudrier est indispensable au-delà de 3m de hauteur.

**EN REGLE GENERAL, TOUT DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE POUR RESPECTER LA SECURITE DU PUBLIC, DU PERSONNEL D'ACCUEIL, DES COMPAGNIES UTILISATRICES, DES LOCATAIRES ET DES INSTALLATIONS DU BÂTIMENT.**

Merci d'approuver ce récapitulatif,

Le Centre culturel reste un lieu très chaleureux, efficace et facile de travail.

## **1. Salle « 1ers PAS »**

**Gradin :** 105 places assises avec sièges rabattables (assise rouge et avec un double accoudoir). Le gradin est rétractable.

**Accessibilité :** La salle se trouve au deuxième étage, accessible par des escaliers et un ascenseur. Le déchargement de matériel pour la salle se fait via l'arrière du bâtiment. La distance entre le lieu de déchargement et la scène est de 30 mètres et 2 étages (il y a un chariot). Le passage le plus réduit est de 210 cm de hauteur sur 140 cm de largeur. L'ascenseur a une ouverture de 75 cm sur 120 cm de profondeur et une hauteur de 200 cm.

**Parking :** La salle dispose de places de parking à l'avant et à l'arrière du bâtiment.

**La scène :** La scène se trouve au niveau 0, avec une pente de 0%. La scène fait 10m d'ouverture (mur à mur) et 8,5 m de profondeur. Le sol est en béton de couleur gris clair. Possibilité de recouvrir la scène d'un tapis de danse noir.

**Équipement scénographique :** Les perches sont accrochées à des poutrelles IPE et se situent à 4,2 m du sol (descente minimum au sol 1,2m). Les perches sont manuelles avec une capacité de 200 kg maximum. Il y a des pendrillons latéraux à l'allemande avec une possibilité de les disposer à l'italienne. Il y a un fond noir avec une ouverture centrale (attention pas de dégagement derrière et un écran blanc collé au mur de fond). Il n'a qu'une sortie unique pour la scène. La loge se trouve au milieu du côté cour.

**Loge :** La loge est commune pour max. 8 personnes avec un WC et une douche.

**Équipement :** chaises, 1 évier, 2 miroirs, micro-ondes, machine à café, frigo.



NB: Les plans de la salle se trouvent en annexe de ce dossier.

## ***2. Matériel scénique salle « Premier pas »***

### **Son**

<b>Façade :</b>	2
Adamson Point 15	2
Sub	2
Amplificateur Lab Gruppen IPD	2
<b>Table son :</b>	
Hallen & Heath GL 2200 32 entrée 6 aux	1

### **Source son**

CD avec auto pause	1
CD sans auto pause	1
MD sony	2
Equaliseur stéréo DBX	3
Compresseurs /gate DBX166 double	3
SHURE Bèta 52	1
SHURE SM 57	6
SHURE SM 58	6
SHURE SM 81	2
HF shures type beta 58 (micro main )	2
Beelpack shures	2
Pied micro K&M giraffes noir	8
DI BOX	4
Pied HP	2
Multi son 24 fixe en salle (doublé cours et jardin)	1
HP mackie art 300 A amplifié	5
HP SX300 ev	2

### **Éclairage**

Jeux d'orgue ADB quantor ou RVE spirit tours	1
Gradateur 2.0KW	96
Quartz asymétrique 1Kw ADB (avec volet)	8
Multi PAR	12
Pied Manfrotto	4

PC ADB 1000 w lentille claire (ancienne version)	10
PC adb 1000 w lentille claire (version europa )	10
PC Juliat 1000 w lentille claire avec volet	10
PC adb 2000 kw lentille claire (ancienne version)	8
Par 64 1000 w (14 cp 62 6 cp 61)	20
Découpe ADB Warp 800 w	4
Découpes strand 650 w (pas d'iris)	4
Booster dmx	1

## Projection

Écran 6m/4m	1
Lecteur dvd tascam hdmi	1

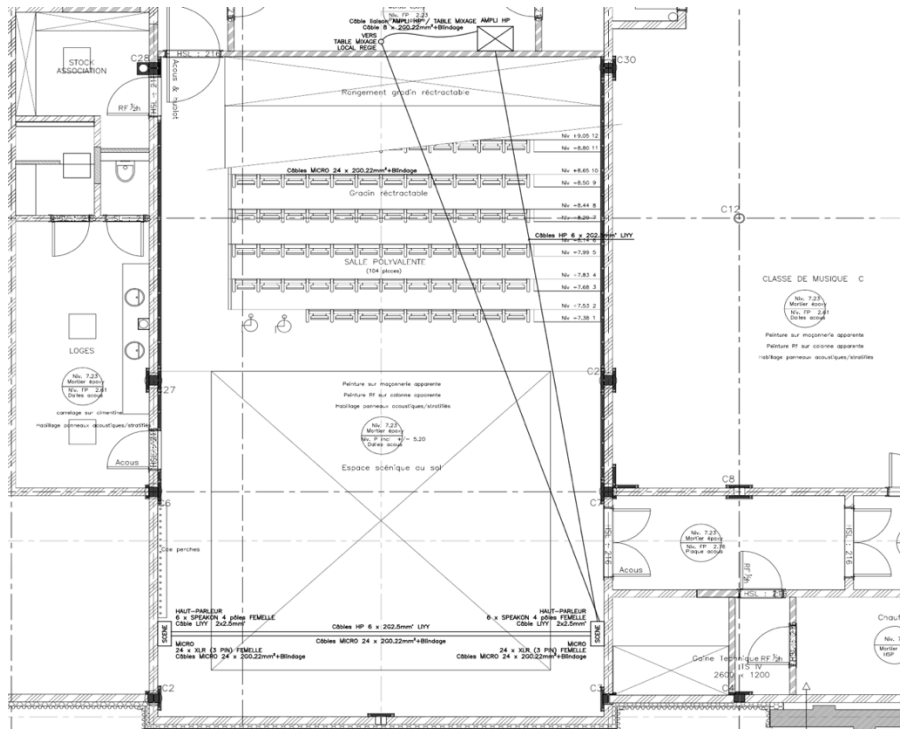
## Autres

Tapis de danse noir 10x 9,6 m	1
pendrillons velours noir 1.5m/4.5m	8
Frise velours noir	4
Echelle à roulette	1

## Electricité

125 ampère tri 400 volts (pour les gradateurs).	1
32 ampères tri 400 volts (fiche CEE 32A rouge 5 pin)	1
16 ampères 240 volts (pour la scène)	2





## ANNEXE N°2 : CONVENTION DE RÉSIDENCE/D'AIDE A LA CREATION



### CONVENTION D'AIDE A LA CREATION

#### ENTRE

Le Centre culturel de Braine-l'Alleud (en abrégé CCBA)  
4, rue Jules Hans  
1420 Braine-l'Alleud  
Tél. : 02/384.59.62  
Fax : 02/387.07.01  
E-mail : info@braineculture.be  
Représenté par Elodie Glibert

#### ET

.....

Représenté par  
Dénommé ci-après la COMPAGNIE

#### ARTICLE 1 - OBJET

Le CCBA s'engage à soutenir la Compagnie dans sa démarche de création du spectacle intitulé  
« .....»

#### ARTICLE 2 - MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE REPETITION

Le CCBA s'engage à mettre à disposition de la Compagnie un local de répétition selon les modalités décrites ci-dessous :

- local : salle 1er PAS
- Période:
- Horaire : 9h – 20h

La compagnie s'engage à respecter l'affectation des lieux (répétition).

### **ARTICLE 3 : MISE A DISPOSITION DU MATERIEL TECHNIQUE**

Le local est fourni avec un équipement de base (cf. Fiche technique).

Pour toute question relative à l'infrastructure technique, la Compagnie prendra contact avec Raphaël Michiels, régisseur du CCBA (02/854.07.30).

Sur accord préalable entre les deux parties (impératif dans le chef du responsable technique du CCBA), le CCBA pourra soutenir la Compagnie sur le plan technique soit par la mise à disposition de matériel supplémentaire, soit par une assistance et ce durant le processus de création uniquement.

Le transport du matériel emprunté sera à la charge de la compagnie.

Le matériel mis à disposition est sous l'entière responsabilité de la compagnie. Toute dégradation ou vol du matériel sera facturé à la compagnie.

Tout le matériel consommable (tape, gélatures, piles, etc.) n'est pas fourni par le CCBA et est à la charge de la Compagnie.

A l'issue de la résidence, le matériel doit impérativement être démonté et remis à place, ainsi que le matériel emprunté ramené au centre culturel.

### **ARTICLE 3 - COMMUNICATION**

La compagnie s'engage à mentionner sur tous les supports de communication en lien avec le travail réalisé en cours de résidence ou à l'issue de la résidence, l'apport, le soutien, et l'accompagnement mis en œuvre par le CCBA, selon la mention obligatoire définie ci-après : « Avec le soutien du centre culturel de Braine-l'Alleud ». Elle ajoutera en outre le logo du CCBA. La compagnie fournira au CCBA un exemplaire du matériel de communication.

### **ARTICLE 4 - DROITS D'AUTEURS ET REPRESENTATIONS**

Le CCBA et la compagnie s'engagent à travailler dans le respect du droit et des personnes, notamment à respecter la législation relative à la protection des œuvres, aux droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle et artistique.

Création : Il est convenu entre les parties que le travail de l'auteur mentionné à l'article 1, réalisé au cours de la résidence, reste la propriété de celui-ci, qui dispose pleinement de son droit moral et patrimonial, sans cession ou rétribution au CCBA.

Il est convenu que le CCBA n'aura aucun droit à modifier ou intervenir sur le travail réalisé par l'auteur.  
Banc d'essai : un banc d'essai public sera programmé le..... à.....h (A convenir ensemble)

### **ARTICLE 5 - REGLEMENT D'OCCUPATION**

La Compagnie reconnaît avoir pris connaissance des règles mentionnées ci-dessous. Il s'engage irrévocablement à s'y conformer.

1. Le producteur s'engage à occuper les lieux en bon père de famille. Il prendra les mesures nécessaires pour éviter toute dégradation ou détérioration du lieu et du matériel mis à sa disposition. Il veillera à l'entretien minimum des espaces mis à sa disposition. Il remettra les locaux en ordre de fonctionnement pour les occupants suivants et veillera à l'évacuation des déchets en respectant le tri sélectif.
2. La Compagnie autorise le CCBA à visiter régulièrement les locaux afin d'en constater l'état et l'usage
3. La Compagnie n'est pas habilitée à occuper les lieux en dehors des heures d'ouverture c-à-d 9h-20h30
4. La Compagnie s'engage à prévenir la personne de contact mentionnée ci-dessus des dégâts constatés et/ou occasionnés
5. La Compagnie s'engage à prendre à sa charge toutes les réparations nécessaires faisant suite aux dégâts causés. Il n'effectuera en aucun cas de réparation sans l'autorisation du CCBA
6. La compagnie s'engage à respecter et à faire respecter l'interdiction de fumer dans les locaux qu'il occupe
7. Tout gaz, liquide inflammable et flamme vive sont formellement interdits dans les locaux occupés par le producteur. L'électricité est le seul moyen d'éclairage autorisé dans la salle
8. Toutes les sorties de secours doivent rester libres d'accès et l'éclairage de secours demeurer visible dans tous les cas. Les extincteurs sont maintenus en place et les portes coupe-feu sont constamment fermées
9. La Compagnie s'engage à respecter les consignes de sécurité relatives au nombre de personnes admises dans la salle
10. Tout oubli d'extinction des lumières ou du chauffage lors du départ du producteur sera facturé
11. Le tapage nocturne n'est pas toléré. Le producteur respectera l'A.R. du 24/02/1977 qui fixe les normes concernant le matériel de sonorisation amplifiée (musique et autres).

## **ARTICLE 6 - RESPONSABILITES ET ASSURANCES**

Le CCBA a assuré son matériel et son personnel.

Le CCBA décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, en cas de dégâts survenus au lieu, ainsi qu'en cas d'accidents corporels du personnel employé ou invité par la compagnie.

La Compagnie atteste avoir souscrit une assurance qui prendra en charge tout dommage lié aux biens ou à des tierces personnes. Il déclare en outre avoir souscrit toutes les assurances nécessaires à des dispositifs techniques particuliers, comme par exemple les voltiges.

## **ARTICLE 7 - MODIFICATIONS DE LA CONVENTION**

Toute modification de cette convention est possible mais nécessite de manière impérative l'accord des deux parties et doit être intégrée à la présente convention.

## **ARTICLE 8 - CLAUSES RESOLUTOIRES**

Les Parties s'engagent à exécuter la présente convention de bonne foi.

En cas de manquement ou de situation problématique, les parties conviennent d'y apporter une solution à l'amiable. En cas de non-résolution ou de manque évident et constaté de bonne volonté de l'une des parties pour résoudre une situation de conflit, l'autre partie pourra mettre fin à la présente convention

sans qu'il y ait de recours possible pour l'autre partie de demander une compensation pour tout préjudice subi.

Le CCBA se réserve le droit de faire enlever la mention de son partenariat dans le cas où le projet ne correspondrait plus aux objectifs convenus et ayant donné lieu à la résidence.

#### **ARTICLE 9 - DROITS ET TRIBUNAUX**

La présente convention et tous droits ou responsabilités de quelque nature qu'ils soient survenant en relation avec celle-ci seront régis et interprétés conformément aux lois belges. Pour toute contestation relative à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente, les parties attribuent compétence exclusive aux Tribunaux de Nivelles.

Fait à Braine-l'Alleud, le

Pour le Centre culturel de Braine-l'Alleud

Pour la Compagnie

Elodie GLIBERT  
Directrice

## ANNEXE N°3 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL – SÉANCE DU 28 MAI 2018 – CONTRAT-PROGRAMME 2020-2024 – ACCORDS DE PRINCIPE

PROVINCE DU  
BRABANT WALLON  
—  
Arrondissement de Nivelles

COMMUNE  
de  
BRAINE-L'ALLEUD

DG-CA/20180528/15

Du Registre aux délibérations du Conseil Communal a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 28 MAI 2018

### Composition de l'assemblée :

M. V. SCOURNEAU, Député-Bourgmestre-Président;  
Mmes Ch. VERSMISSEN-SOLLIE, V. DENIS-SIMON, M. G. MATAGNE, Mme S. MARCOUX, MM. H. DETANDT, J.-M. WAUTIER, G. PARVAIS, W. DUTRY, O. VANHAM, B. FLEUVY, Mme V. LAURENT, M. G. LEFEVRE, Mmes P. DUJACQUIERE-MAHY, N. du PARC LOCMARIA-d'URSEL, P. DELCORDE-MEYER, A. WYNEN-DUFRASNE, MM. J.-STORDEUR, R. MASSART, Mmes C. HUENENS, T. SNOY et d'OPPIERS, MM. A. VERLY, J.-C. PIERARD, A. BADIBANGA, P. LACROIX, Melle M. BOURGEOIS, M. B. THOMAS, Mmes S. BUXIN, G. DUSSEN, F. GABRIEL, MM. C. ROULIN, D. SAUBLEN, Mme C. LENGREND-ROUILLON,  
Membres ;  
Mme A. CARLIER, Directrice générale f.f.; M. J. MAUROY, Directeur général adjoint.

LE CONSEIL en séance publique :

### 565 - CENTRE CULTUREL - CONTRAT-PROGRAMME 2020-2024 - PARTICIPATIONS COMMUNALES - ACCORDS DE PRINCIPE

Vu le contrat-programme 2009-2012 du Centre culturel, rue Jules Hans, 4, signé par Madame la Ministre de la Culture, Fadila LAANAN, et ses avenants 1, 2 et 3 prolongeant le contrat initial jusqu'au 31.12.2018;

Vu le décret de la Communauté française du 21.11.2013 relatif aux centres culturels,

Considérant que le Centre culturel doit introduire, pour le 30.06.2018, un dossier de demande de reconnaissance dans le cadre du décret du 21.11.2013 relatif aux centres culturels en vue de la signature d'un nouveau contrat-programme portant sur la période 2020-2024;

Considérant que cette demande de reconnaissance doit être accompagnée d'un engagement de la Commune à propos de sa contribution financière et de la mise à disposition du personnel et des infrastructures nécessaires aux activités du Centre culturel;

Considérant qu'une convention tripartite entre la Médiathèque de la Communauté française de Belgique a.s.b.l., le Centre culturel a.s.b.l. et la Commune, consécutive à la reprise des activités du centre de prêt local par le Centre culturel a.s.b.l. et à la poursuite des activités liées au Cyberespace et au Discobus, a pris cours le 01.06.2009 pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de 5 ans sauf dénonciation par l'une des parties 12 mois avant l'échéance;

Considérant que :

- l'intervention financière communale s'élèvera à partir de 2020 à un montant de 219.440,00 € indexable
- la convention de mise à disposition des infrastructures portera sur les espaces suivants :
  - l'ensemble des locaux faisant partie du Centre culturel, rue J. Hans, 4, à l'exception de la cafétéria (mise en location par la Commune) et de l'appartement du 2<sup>e</sup> étage
  - la salle "1er Pas" située au 2<sup>e</sup> étage et 5 bureaux situés au rez-de-chaussée de l'Académie de Musique - rue du Château, 49
- les aides suivantes seront accordées :
  - mise à disposition par convention de mise à disposition de 2 ETP régisseurs et 1,5 ETP personnel d'entretien
  - prise en charge des frais d'eau, gaz, électricité, téléphonie (à l'exception des communications), dispositif incendie, ascenseur, gradins, matériel technique, contrats de maintenance divers ainsi que de l'entretien et la réparation des locaux
  - ouverture et fermeture du centre culturel par le concierge de la Commune;

Sur proposition du Collège communal qui en a délibéré en séance du 16.05.2018;

A l'unanimité des membres présents;

DECIDE :

Article 1er : de prendre acte du dossier de reconnaissance élaboré par le Centre culturel dans le cadre du décret du 21.11.2013 relatif aux centres culturels en vue de la signature d'un nouveau contrat-programme 2020-2024

Article 2 : de marquer son accord de principe sur :

- l'octroi d'une contribution sous forme d'une subvention directe de 219.440,00 € et d'aides indirectes au moins équivalentes à la subvention octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période 2020-2024

- la signature d'une convention relative au soutien communal pour la réalisation du contrat-programme 2020-2024 (voir document annexe) sous réserve d'approbation et d'inscription des crédits budgétaires nécessaires par le Conseil communal pour la période 2020-2024.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

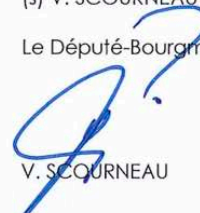
(s) A. CARLIER  
Pour extrait certifié conforme, le 30 mai 2018  
La Directrice générale f.f.,



A. CARLIER

Le Président,

(s) V. SCOURNEAU  
Le Député-Bourgmestre,



V. SCOURNEAU

## ANNEXE N°4 : CONVENTION RELATIVE AU SOUTIEN COMMUNAL AU CENTRE CULTUREL DE BRAINE-L'ALLEUD POUR LA RÉALISATION DU CONTRAT-PROGRAMME 2020-2024

### COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD

#### Convention relative au soutien communal au centre culturel de Braine-l'Alleud pour la réalisation du contrat-programme 2020-2024.

Entre la commune de Braine-l'Alleud représentée par son Collège communal en la personne de XXXXX, Bourgmestre assisté de XXXXX directeur (trice) général(e),

ET l'A.S.B.L. Centre culturel de BRAINE-L'ALLEUD ( CCBA) représenté par :XXXXXX Président(e) et XXXXX directeur(trice).

Il est convenu de qui suit :

Article 1<sup>er</sup> : - La Commune donne en location au Centre culturel, à partir du 01.01.2020 et pour la durée du contrat programme soit le 31.12.2024 les infrastructures et locaux suivants, afin de réaliser l'objet social du Centre culturel :

- les locaux faisant partie du Centre culturel sis rue Jules Hans, à savoir, l'ensemble des pièces du bâtiment : salles de réunion, salle de spectacle, bureaux, bureau d'accueil, régie, à l'exception de la cafétéria ( louée à un tiers) et de l'appartement du 2<sup>ème</sup> étage
- la salle « 1<sup>er</sup> pas » située au 2<sup>ème</sup> étage et les 5 bureaux situés au rez-de-chaussée de l'Académie de musique – rue du Château, 49

Article 2 : - Le centre culturel est en charge de la gestion des occupations et planning de la salle

Article 3 : - Le centre culturel s'engage à utiliser les locaux repris à l'article 1<sup>er</sup> à l'organisation d'activités culturelles sous la responsabilité de l'équipe d'animation et/ou des associations membres, dans le cadre du projet d'action culturelle inscrit dans le Contrat-programme 2020-2024.

Article 4 : - Des travaux quels qu'ils soient ne pourront être effectués dans les locaux mis à disposition sans l'accord préalable et écrit du Collège communal.

Article 5 : - La Commune supportera les frais de réparation et d'entretien courant des locaux faisant l'objet de la présente convention.

Article 6 : - Le Centre culturel s'engage à signaler immédiatement au Collège communal, via les services compétents, les réparations éventuelles à effectuer aux installations, faute de quoi il pourra être tenu responsable de l'aggravation des dégâts.

Article 7 : - le Centre culturel est tenu d'user des locaux en bon père de famille et suivant la destination qui leur a été donnée par la présente convention. Il répond des dégradations ou des pertes qui arriveraient pendant sa mise à disposition.

Article 8 : - le Centre culturel ne pourra s'opposer à la visite des lieux par les personnes que le Collège communal estimera devoir déléguer pour que motif que ce soit.

Article 9 : - La Commune assurera le bâtiment et le contenu de celui-ci qui est sa propriété. Le Centre culturel assurera le contenu qui lui appartient ainsi que sa responsabilité civile en matière d'incendie, à savoir, les risques locatifs et le recours des voisins.

Il assurera également sa responsabilité civile pour les activités qu'il organisera dans les locaux mis à sa disposition. La police d'assurance spécifiera que toutes les associations membres du Centre culturel sont également couvertes via la RC du CCBA.

Le Centre culturel produira à la Commune une copie des polices d'assurance souscrites.

D'autre part, à la première demande de la Commune, il justifiera du paiement des primes afférentes aux polices d'assurance susmentionnées.

Article 10 : - Sont à charge de la Commune, les frais d'eau, gaz, électricité, téléphonie, dispositif incendie, ascenseur, gradins, matériel technique, y compris les contrats de maintenances.

Article 11 : - Le concierge désigné par la Commune assurera l'ouverture et la fermeture du bâtiment situé rue J. Hans,4

Article 12 : - La commune met à disposition par convention, 2 ETP régisseurs et supportera également les frais liés aux stagiaires régisseurs. L'ensemble de ce personnel se trouve sous la direction du CCBA. Le calcul des heures prestées et les jours de congé octroyés respectent le règlement de travail de l'Administration communale.

Article 13 : - La Commune assure le nettoyage des locaux et met à disposition par convention 1,5 TP de personnel d'entretien.

Article 14 : - Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'application de la présente convention relève de la compétence des juridictions ordinaires.

Fait à Braine-l'Alleud, le

Pour la Commune :

Pour le Centre culturel :

**ANNEXE N°5 : RELEVÉ DE LA PROGRAMMATION ET DES AUDIENCES RELATIVES AUX 3 DERNIERS EXERCICES PRÉCÉDANT L'INTRODUCTION DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE**

Saison 2015-2016													
	Nom de la compagnie, ensemble, groupe	Artiste (cle,groupe,...) Actif sur le territoire sur FWB / Hors FWB	Lieu	Discipline (Théâtre, danse, cirque, musique,...)	Titre du spectacle (chronologie selon la programmation de saison)	Représentation Tout public ou publics scolaires	Nombre de représentation s	Jauge spectade	Jauge totale par série de représentations	Payants hors abonnés	Abonnés	Non payants (Invités,exo,...)	Total
Festival des Arts de la rue	Compagnie Réverbère	HFWB / France	Espace public	Arts de Rue	Riez sans modération	TP	1		250				250
	Compagnie Réverbère	HFWB/ France	Espace public	Arts de Rue	Ca va foirer	TP	1		250				250
	Compagnie Che cirque	FWB	Espace public	Arts de Rue / Cirque	Kalasa	TP	1		250				250
	Chtiganza	FWB	Espace public	Musique	Percussions brésiliennes	TP	1		250				250
	Juliette Van Vyve & the fresh boys	Amateurs	Espace public	Musique		TP	1		250				250
	The smileys faces	Amateurs	Espace public	Musique		TP	1		250				250
	Nihil Obstat	FWB	Espace public	Musique	Nihil Obstat	TP	1		250				250
	Compagnie Carré curieux	FWB	Espace public	Arts de Rue / Cirque	Petit frère	TP	1		250				250
	Compagnie Carré curieux	FWB	Espace public	Arts de Rue / Cirque	Entre Nous	TP	1		250				250
	Mr Banana	HFWB / Allemagne	Espace public	Arts de Rue / Cirque	Mr Banana show	TP	1		250				250
Compagnie Couzin	FWB	Espace public	Cirque / Théâtre de rue		TP	1		250				250	
							<b>Nombre de spectacles</b>	<b>11</b>	<b>Nombre de spectateurs</b>			<b>2750</b>	
Massif festival	AK/DK		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Dot Legacy		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Swatt's		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	The bootlegs		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Big Ben		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Russ le Chauve		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Gonzo		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Kermesz à l'est	FWB	MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Komah	FWB	MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Black Mirrors		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Cymon		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
	Atraxi		MJ/CCBA	Musique non classique		TP	1						
							<b>Nombre de concerts</b>	<b>12</b>	<b>Total de spectateurs</b>			<b>300</b>	
salle de spectacle	Cie art et ça / création collective	FWB	CCBA	Théâtre	Nourrir l'humanité c'est métier	TP	1	260	260	131	11	0	142
	Cie art et ça / création collective	FWB	CCBA	Théâtre	Nourrir l'humanité c'est métier	scolaire secondaire	2	274	548				492
	Quatuor MP4 & i.Soupart	FWB	CCBA	Musique / danse	Quatuor MP4/Isabella soupart- Steve Reich Project	TP	1	130	128	103	13	12	128
	Collectif La station	FWB	CCBA	Théâtre	Gulstream	JP	1	180	180	96	15	0	111
	Collectif La station	FWB	CCBA	Théâtre	Gulstream	scolaire	2	190	380				368
	Zététique Théâtre	FWB	CCBA	Danse	Petites Furies	JP	1	110	110	73	34	0	107
	Zététique Théâtre	FWB	CCBA	Danse	Petites Furies	scolaire	7	105	735				609
	P. Vander Zypen & C. Dalimier	FWB	CCBA	Théâtre	Entre deux verres	TP	1	120	120	53	26	0	79
	Cie de la casquette	FWB	CCBA	Théâtre	Un truc super	scolaire	3	200	600				516
	Teatro Distinto	HFWB / Italie	CCBA	Théâtre	La pecora Nera	JP	1	150	150	58	27	9	94
	Teatro Distinto	HFWB / Italie	CCBA	Théâtre	La pecora Nera	scolaire	2	300	600				281
		HFWB / France	CCBA / MOC/CCBW	Théâtre	Mais où est passé Robin des Bois	TP	1	100	100	64		18	82
	André Borbé	FWB	CCBA	Chanson	Tympans Pimpants	JP	1	105	105	64	36	0	100
	André Borbé	FWB	CCBA	Chanson	Tympans Pimpants	scolaire	5	105	525				527
Théâtre Pépite	FWB	CCBA	Théâtre	Six pieds sur terre	TP	1	267	267	81	40	8	129	
Académie de musique de Braine-l'Alleud	FWB	Aca Musique	Musique classique	Concert des professeurs de l'ACA de musique	TP	1	100	100	69			69	



<i>Plastic Palace</i>	<i>FWB</i>	<i>CCBA</i>	<i>Marionnettes</i>	<i>Au loin</i>	<i>scolaire</i>	5	85	425			361
Théâtre de Poche	FWB	CCBA / CC de Waterloo	Théâtre	Orphelins	TP	1			41		41
Collectif mensuel	FWB	CCBA / AMO Color'Ado	Théâtre		2043 TP	1	180	180	163		163
Jean-Frédéric Molard, Marc Grauwels, Red Gieci, Alexandro Sarakenidis		Aca Musique / CCBA	Musique	The Brussel Virtuosi	TP	1	100	100	44		44
SALLE DE SPECTACLE				Nombre Représentations		97			Nombre de spectateurs		10854
SAISON 2015-2016				TOTAL REPRESENTATIONS		129			Nombre de spectateurs		15484

Saison 2016-2017													
Nom de la compagnie, ensemble, groupe	Artiste (de, groupe,...) Actif sur le territoire sur FWB / Hors FWB	Lieu	Discipline (Théâtre, danse, cirque, musique,...)	Titre du spectacle (chronologie selon la programmation de saison)	Représentation Tout public ou publics scolaires	Nombre de représentation s	Jauge spectade	Jauge totale par série de représentations	Payants hors abonnés	Abonnés	Non payants (invités,exo,...)	Total	
Festival des Arts de la rue	Cie Vivre en Fol	FWB	Espace public	Spectacle musical	Les trois autres petits cochons et Eugène	TP	1					250	
	Toif Théâtre	FWB	Espace public	Théâtre	Dans l'atelier	TP	2	50				100	
	Le Magic Land Théâtre	FWB	Espace public	Théâtre de rue	Flamingo Road	TP	1					400	
	Le Magic Land Théâtre	FWB	Espace public	Théâtre de rue	Les cigognes	TP	1					400	
	Les Royales Marionnettes	FWB	Espace public	Théâtre de rue	Les Fabuleux	TP	2					250	
	Les Royales Marionnettes	FWB	Espace public	Théâtre de rue	La porte du Diable	TP	1					250	
	Académie de musique de Braine-l'Alleud	pas pro	Espace public	Théâtre	Les femmes de l'Assemblée	TP	1					200	
	Cie des Bonimenteurs	FWB	Espace public	Théâtre de rue	Les Marchands de gros mots	TP	1					250	
	Cie Les p'tits bras	FWB	Espace public	Cirque	Triplette	TP	1					300	
	Cie Chaboti	France	Espace public	Théâtre de rue	Eric Vandenberg	TP	1		Jauge totale			300	
Cie Batchata	FWB	Espace public	Théâtre de rue	Clowns d'affaires	TP	1		500			250		
Festival des Arts de rue				Nombre de spectacles		13			Nombre de spectateurs		2950		
Massif festival	Seyte	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Senamo	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Flo et Mani Deiz	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Von durden	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Ortta	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Ya-out	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Whyam me	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Skarbone 14	FWB	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Cover Balls	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Les fieres bretelles	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Corbillard	FWB	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
	Master of Rebellions	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1						
Mystikal Man	amateur	MJ/CCBA	Musique		TP	1							
Massif festival				Nombre de concerts		13			Total de spectateurs		350		
Salle de spectacle	Sam Touzani	FWB	CCBA	Théâtre	Liberté, égalité, identité	scolaire secondaire	1	242	242			242	
	Les déménageurs	FWB	CCBA	Musique	Danse avec les gnous	JP	1	247	247	179	57	6	247
	Cie des 4 mains	FWB	CCBA	Théâtre	Petites histoire Grrrochannes	scolaire	5	120	600				493
			Aca musique / CCBA	Musique	A kind of blue Quartet	TP	1	100	100				61
	Kings of Comedy	FWB	CCBA	Théâtre	Alex Vizorek est une œuvre d'art	TP	1	267	267	196	51	15	262
	Innovact	FWB	CCBA	Théâtre	Chacun sa place	TP	1	267	267	183	63	6	252
	Théâtre des Zygomars	FWB	CCBA	Théâtre / Marionnettes	Dans ma rue	scolaire	5	130	650				586
	Théâtre des Zygomars	FWB	CCBA	Théâtre / Marionnettes	Dans ma rue	JP	1	120	120	56	54	10	120
	Atis Théâtre	FWB	CCBA	Théâtre	Loin de Linden	TP	1	263	263	55	53	11	119
	La compagnie des liseuses	FWB	CCBA	Spectacle liseuse	Sous la feuille de salade	scolaire	7	85	595				394
Rose Hansé / Théâtre du Papyrus	FWB	CCBA	Théâtre	Souris Valentine	JP	1	116	116	30	78	5	113	
Rose Hansé / Théâtre du Papyrus	FWB	CCBA	Théâtre	Souris Valentine	scolaire	4	130	520				400	
Féeries de Noël	Anakrouze	FWB	Espace public	Musique	Chorale	TP	1			Gratuit		250	
	Société Royale Harmonie	amateur	Espace public	Musique	Harmonie	TP	1			Gratuit		200	
	La rivelaïne	amateur	Espace public	Musique	Chorale	TP	1			Gratuit		100	
	Académie de musique de Braine-l'Alleud	amateur	Espace public	Musique	Ensemble de percussions / ACA musique	TP	1			Gratuit		100	
	La Pastourelle	amateur	Espace public	Musique	Chorale	TP	1			Gratuit		100	
	Harmonie Royale de Mont-Saint-Pont	amateur	Espace public	Musique	Harmonie	TP	1			Gratuit		200	
	Académie de musique de Braine-l'Alleud	amateur	Espace public	Danse	Danse / ACA musique	TP	1			Gratuit		250	
	P'tit Chœur de Lillois	amateur	Espace public	Musique	Chorale	TP	1			Gratuit		100	
	Didier Likeng and the wings	FWB	Espace public	Musique	Chorale	TP	1			Gratuit		300	
	Mousta Largo	FWB	Espace public	Musique	Lella à l'ombre de la Médina	TP	1			Gratuit		300	
Féeries de Noël				Nombre de spectacles/concerts		10			Total de spectateurs		1900		

Salle de spectacle	Camera Lirica		CCBA	Théâtre	Rêve de valse	TP	1	254	254	133	22	8	163
	Masters Collective	FWB	CCBA	Musique	Sysmo Game	scolaire	4	180	720				569
	Jacques Stotzem	FWB	CCBA	Musique	Acoustic Rock Guitar	TP	1	182	182	114	28	8	150
	Brigand rouge / Boîte à clous	FWB	CCBA	Théâtre	Mange tes ronces!	JP	1	130	130	35	72	9	116
	Brigand rouge / Boîte à clous	FWB	CCBA	Théâtre	Mange tes ronces!	scolaire	4	150	600				527
	Théâtre Loyal Du Trac	FWB	CCBA	Théâtre	ce qu'on ne pourrait pas s'aimer un pe	JP	1	267	267	124	40	47	211
	Théâtre de la Chute	FWB	CCBA	Théâtre	Dom Juan	scolaire secondaire	2	180	358				343
	Théâtre des 4 mains - Froe Froe Theatre	FWB	CCBA	Théâtre	Poupette in Bruxelles	JP	1	140	140	62	55	17	134
	Entre chien et loups	FWB	CCBA / partenariat Nivelles	Théâtre	Taking care of baby	TP	1	50	50	2	18	0	20
	Théâtre de la Chute	FWB	CCBA	Théâtre	L'ogrelet	scolaire	4	130	520				522
	Théâtre du Papyrus	FWB	CCBA	Théâtre	Petite Valentine	scolaire	10	30	450				307
	CIE Espèces de ...	FWB	CCBA	Théâtre	Quelle qu'en soit l'issuel	TP	1	260	260	74	34	28	136
	CIE Les pieds dans le vent	FWB	CCBA	Théâtre / Marionnettes	Ficelles	JP	1	130	130	33	65	14	112
	CIE Victor B	FWB	CCBA	Théâtre	Francis sauve le monde	TP	1	200	200	117	42	18	177
La Fête de la musique	Artizik	amateur	Espace public	Musique		TP	1			Gratuit			
	Harmonie Royale de Mont-Saint-Pont	amateur	Espace public	Musique		TP	1			Gratuit			
	à l'aise blaise	amateur	Espace public	Musique		TP	1			Gratuit			
	Pas ce soir chéri	amateur	Espace public	Musique		TP	1			Gratuit			
	Namod Swing and dancers	HFWB	Espace public	Musique		TP	1			Gratuit			
	Olivier Terwagne	amateur	Espace public	Musique / Lecture		TP	1			Gratuit			
	la Fête de la musique							Nombre de spectacles/concerts		6	Total de spectateurs		
salle de spectacle	Id Baba	FWB	CCBA	Chanson	Ma Mie Forêt	JP	1	130	130	35	75	3	113
	Yvonne et Irène Bugod		Aca musique / CCBA	Musique	Duo de piano à queue	TP	1	100	100				58
	CIE Challwaté	FWB	CCBA	Théâtre	Jetlag	TP	1	250	250	31	67	14	112
	Cie Pop'up	FWB	CCBA	Théâtre	Alpenstock	TP	1	70	70	18	31	0	49
	Bronks	Flandres	CCBA	Théâtre	Wij/Jij	JP	1	135	135	38	39	18	95
	Cie des Mutants	Flandres	CCBA	Théâtre	Cyberchute	scolaire	2	180	360				292
	CIE Les pieds dans le vent	FWB	CCBA	Théâtre	Petit Pendanc	JP	1	140	140	47	71	10	128
	Cirque rouge	FR	CCBW/ Court-St-Etienne	Cirque / Musique	Sodade	TP	2		102	49	47	0	145
			Aca musique / CCBA	Musique	Concert des professeurs de l'Académie de Musique	TP	1	100	100				102
	Zidani	FWB	CCBA	Théâtre	Quiche toujours	TP	1	267	267	206	42	19	267
Théâtre de la Guimbarde	FWB	CCBA	Théâtre	Sweet and Swing	scolaire	10	90	900				796	
Les carottes sauvages asbl	FWB	CCBA	Musique	Il fera beau	scolaire	3	80	240				184	
SALLE DE SPECTACLE							Nombre Représentations		63	Nombre de spectateurs			9180
SAISON 2016-2017							TOTAL REPRESENTATIONS		223	Nombre de spectateurs			14560

Saison 2017-2018													
	Nom de la compagnie, ensemble, groupe	Artiste (cie,groupe,...) Actif sur le territoire sur FWB / Hors FWB	Lieu	Discipline (Théâtre, danse, cirque, musique,...)	Titre du spectacle (chronologie selon la programmation de saison)	Représentation Tout public ou publics scolaires	Nombre de représentation s	Jauge spectacle	Jauge totale par série de représentations	Payants hors abonnés	Abonnés	Non payants (invités,exo,...)	Total
Festival des Arts de rue	Théâtre du Nombriil	FWB	Espace public		Magic Kerness		3	50					150
	CIE Label Z	France	Espace public		Chorale Public		1						250
	Zieveneir	FWB	Espace public		Fanfare		2						400
	Matters Collective	FWB	Espace public		Sysmo Game		1						250
	CIE Lézartikal	France	Espace public		Corvest		2						300
	Cie du Tarmac	FWB	Espace public		Billy Beat Swing		1						300
	Stanilas	FWB	Espace public		Mirages		1						300
	IMMO	Suisse	Espace public		Fench Touch Made In Germany		1						300
Festival des Arts de rue						Nombre de spectacles	12			Nombre de spectateurs		2250	
Salle de spectacle			Théâtre / Conférence		Halte aux thuyas		1	150	150	Gratuit			66
Massif festival	Psykokondriak	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Cedric&Gervy	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	ithilien	FWB	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Mango moon	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Nickowane	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Undershower	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Les R'tardataires	FWB	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Guess What	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Dirty Wolfgang	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
	Black Strike	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1						
HYDE	amateur	MJ/CCBA	Musique non classique			1							
Massif festival						Nombre de concerts	11			Total de spectateurs		350	
salle de spectacle	Catherine Vanandruel		CCBA / Aca de musique	Théâtre	Mukashi Mukashi	scolaire	4	50	200				119
	Soledad	FWB	CCBA	Musique Classique	Soledad	TP	1	150	150	76	31		107
	Soledad	FWB	CCBA	Musique Classique	Focus musique classique	scolaire	1	267	267	213			213
	Théâtre des 4 mains / Cie De Kolonie MT.	FWB	CCBA	Théâtre / Marionnette	Bizar	JP	1	130	130	69	54	1	124
	Cie Latcho Drom	FWB	CCBA	Théâtre	La bassine, sons d'histoires	scolaire	6	70	420				356
	Véronique Gallo	FWB	CCBA	Théâtre	Vie de mère, Rhe one mother show	TP	1	270	270	230	36	4	266
	Plastic Palace Théâtre	FWB	CCBA	Théâtre / Marionnette	Au loin	JP	1	100	100	45	50	11	95
	Roda Fawaz	FWB	CCBA	Théâtre	On The Road ...A	TP	1	267	267	144	63	17	207
	Cie Dérivation	FWB	CCBA	Théâtre	La princesse au petits pois	scolaire	4	130	520				487
	Cie La Berlue	FWB	CCBA	Théâtre	Même pas vrai	scolaire	4	130	520	475			475
	Cie Nyash	FWB	CCBA	Danse	Stoel	JP	1	120	120	49	71		120
	Cie Nyash	FWB	CCBA	Danse	Stoel	scolaire	4	130	520				425
	Astrid Gallez, Marie Carmen Suarez et Nezrin Efindiryeva	FWB	Aca musique / CCBA	Musique	Trio Manestri	TP	1	120	120	111			111
Fééries de Noël	Clap'Sabots	amateur	Espace public	Danse			1						
	JPPJ Chorale	amateur	Espace public	Chant			1						200
	Gospel Gala James	FWB	Espace public	Musique			1						250
	Laurent Piron	amateur	Espace public	Magie			1						300
	Académie de musique de Braine-l'Alleud	amateur	Espace public	Percussions			1						150
	Chorale Val'Aveline	amateur	Espace public	Musique			1						100
	Harmonie royale de Mont-Saint-Pont	amateur	Espace public	Musique			1						200
	Chorale la Noucelles	amateur	Espace public	Musique			1						150
	Chorale de la Rivelaïne	amateur	Espace public	Musique			1						150
	Académie de musique de Braine-l'Alleud	amateur	Espace public	Danse			1						300
	Société Royale Harmonie	amateur	Espace public	Musique			1						150
	Happy Few Band	amateur	Espace public	Musique			1						150
	Sapés Sapins	FWB	Espace public	Fanfare			1						200
	Alvin the Piper	FWB	Espace public	Musique			1						150

